



SM le Roi félicite M. Keir Starmer à l'occasion de son investiture Premier ministre du Royaume-Uni

Page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10262

Mercredi 10 Juillet 2024

Dans l'Hémicycle, l'opposition n'en peut plus de se trouver contrainte à se retirer

## Le gouvernement fait dans la récidive

*Même le dossier si épineux des étudiants en médecine ne lui fait pas entendre raison*



Page 3

Les leçons des succès de la gauche en Catalogne, en France et en Grande-Bretagne pour la gauche marocaine

Par Mohamed Assouali



Pages 6-7

Le calvaire sans fin d'un ressortissant marocain  
*Le parcours du combattant de Bachir Barrou pour la construction de sa maison à Mirleft*



Page 5

## SM le Roi félicite M. Keir Starmer à l'occasion de son investiture Premier ministre du Royaume-Uni



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à M. Keir Starmer, à l'occasion de son investiture Premier ministre du Royaume-Uni, suite à la victoire du parti travailliste aux élections législatives.

Dans ce message, SM le Roi exprime Ses chaleureuses et sincères félicitations à M. Starmer pour la confiance placée en lui pour diriger le gouvernement britannique, lui souhaitant plein succès dans ses nobles missions au service du progrès et de la prospérité du peuple britannique ami.

Le Souverain saisit cette occasion pour faire part de Sa profonde satisfaction du niveau distingué des relations d'amitié solides et de la collaboration étroite unissant les deux Royaumes, réaffirmant Sa détermination à œuvrer de concert avec M. Starmer pour aller de l'avant dans la consécration de ces liens ancestraux, à même d'insuffler une nouvelle dynamique au partenariat stratégique prometteur entre les deux pays et de renforcer l'approche de concertation efficace et de coordination constructive autour des différentes questions d'intérêt commun.



## Un think tank espagnol souligne l' "énorme potentiel" de développement du partenariat entre Rabat, Madrid et Lisbonne

L'Institut espagnol Coordenasdas pour la gouvernance et l'économie appliquée, un prestigieux centre de réflexion et de recherche, a souligné l'"énorme potentiel" de développement du partenariat entre le Maroc, l'Espagne et le Portugal.

"Grâce à leur coopération dans des domaines tels que le commerce, la sécurité et la migration, ainsi qu'aux échanges culturels et humains, ces trois pays ont forgé une relation qui démontre une capacité d'adaptation et de collaboration dans un monde de plus en plus interconnecté", relève le think tank espagnol dans une analyse, publiée lundi, sous le titre "La triangulation Maroc-Portugal-Espagne".

Pour les rédacteurs de l'analyse, l'organisation conjointe de la Coupe du monde 2030 "dépassé sans aucun doute le cadre purement sportif pour symboliser les possibilités et les attentes d'une entente trilatérale qui pourrait s'étendre à d'autres domaines", relevant que "les trois pays sont voisins et partagent plus de mille ans de culture méditerranéenne et de collaborations historiques qui pourraient aujourd'hui servir de stimulus à une nouvelle vague de coopération partagée".

"La relation trilatérale entre le Maroc, le Portugal et l'Espagne est un tissu complexe d'histoire, de politique, d'économie et de culture qui a évolué au fil des siècles. Les trois pays partagent une connexion géographique unique dans la région du Maghreb et la péninsule ibérique, qui a considérablement influencé leurs interactions au fil du temps", fait-on observer.

Et d'ajouter que le Maroc est un partenaire commercial important pour les deux pays ibériques, avec des échanges allant des produits agricoles aux produits

manufacturés et aux services, notant que la proximité géographique et l'amélioration des infrastructures de transport ont facilité les échanges transfrontaliers et la coopération économique.

Outre le commerce, l'analyse relève que la coopération en matière de sécurité est un autre exemple d'une coordination accrue entre les trois pays, relevant que le Maroc joue un rôle crucial dans la lutte contre l'extrémisme dans la région, en collaborant étroitement avec l'Espagne et le Portugal dans ce domaine.

La migration est également une question importante dans cette coopération trilatérale, qui a conduit à la mise en œuvre de programmes de développement conjoints dans les pays d'origine et de transit, ainsi qu'à des efforts visant à améliorer les conditions d'accueil et l'accès aux services pour les migrants, d'après les conclusions de cette analyse.

Ces questions ont évolué ces dernières années de manière globalement positive, faisant preuve d'une maturité politique et diplomatique qui offre un énorme potentiel pour stimuler les liens entre les parties, projette l'analyse.

Dans le domaine culturel, les relations entre le Maroc, le Portugal et l'Espagne sont "riches et complexes", relève le think tank. "L'influence arabe et berbère sur la péninsule ibérique au cours de la période médiévale a laissé une marque indélébile sur la culture et l'architecture de l'Espagne et du Portugal, comme en témoignent la présence de l'architecture mudéjare et l'influence de la langue arabe sur l'espagnol et le portugais. À leur tour, les cultures espagnole et portugaise ont influencé la musique, la littérature et la gastronomie marocaines, créant ainsi un riche tissu d'échanges culturels", détaille-t-on.

### Traite des êtres humains

## Le rapport du département d'Etat US salue les efforts croissants du Maroc dans la lutte contre ce crime

La Commission nationale de coordination des mesures de lutte et de prévention contre la traite des êtres humains (CNCLT) a pris connaissance de la publication du rapport annuel du Département d'Etat américain sur la traite des êtres humains pour l'année 2024, qui a salué les efforts croissants du Maroc dans la lutte contre ce crime en comparaison avec la période couverte par le précédent rapport, ce qui a permis au Royaume de maintenir son classement dans la catégorie 2.

La commission a souligné, dans un communiqué, que le rapport a noté, à cet égard, l'augmentation du nombre des poursuites judiciaires et des condamnations, l'adoption du plan national 2023-2030 de lutte et de prévention de la traite des êtres humains, du mécanisme national de renvoi pour les victimes de traite des êtres humains et du plan d'action stratégique national de mise en œuvre (2023-2026), la publication du guide d'identification des victimes de la traite des êtres humains et la mise en place d'un numéro vert pour signaler d'éventuels cas de traite des êtres humains, ainsi que la coordination avec les organisations non gouvernementales et internationales pour créer des centres d'hébergement provisoire et d'urgence en faveur des victimes.

Selon la même source, le rapport s'est penché également sur les efforts déployés en termes de sensibilisation et de prévention à travers des campagnes de sensibilisation lancées, notamment via les spots télévisés, les panneaux publicitaires, les expositions artistiques, outre la communication à travers les réseaux sociaux, en coordination avec des organisations internationales.

Et d'ajouter que le Royaume du Maroc a reçu dix recommandations prioritaires dans le cadre du "Plan d'action 2024-2025" visant à renforcer la protection des victimes et à consolider les efforts nationaux dans le cadre de la lutte contre la traite des êtres humains, notant que la CNCLT œuvre pour l'opérationnalisation desdites recommandations en coordination avec tous les acteurs et partenaires institutionnels concernés.

Le rapport américain, qui représente une évaluation complète et objective de l'état des lieux de lutte contre la traite des êtres humains dans 188 pays, y compris aux États-Unis, a traité en détail cette année le rôle des technologies numériques dans la prolifération de la traite des êtres humains.

*Dans l'Hémicycle, l'opposition n'en peut plus de se trouver contrainte à se retirer*

# Le gouvernement fait dans la récidive

## *Même le dossier si épineux des étudiants en médecine ne lui fait pas entendre raison*



Le 8 juillet 2024 restera gravé dans les annales de la politique marocaine. En quittant de manière spectaculaire la session hebdomadaire des questions orales à la Chambre des représentants, les groupes d'opposition ont lancé un message clair et sans équivoque : le respect des principes démocratiques n'est pas négociable. Leur décision courageuse et réfléchie démontre un engagement inébranlable envers la transparence, la responsabilité et la défense des droits des citoyens.

Les groupes d'opposition, composés du Groupe socialiste-Opposition itihadié, du Groupe Haraki, du Groupe du Progrès et du Socialisme et du Groupement parlementaire du PJD, ont pris cette décision après avoir constaté le refus systématique du gouvernement de répondre à leurs demandes de discussion sur des sujets d'intérêt public vital. Les récents examens des facultés de médecine et de pharmacie, une question cruciale pour des milliers d'étudiants et leurs familles, ont été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. En refusant de traiter cette question, le gouvernement a montré une fois de plus son mépris pour le processus démocratique et le rôle essentiel du Parlement.

Loin d'être un acte de défiance gratuite, le retrait des groupes d'opposition est donc un geste profondément ancré dans la défense des principes démocratiques. Il rappelle également que l'institution législative doit être un espace de débat sérieux et constructif, et non un simple théâtre pour la validation passive des décisions gouvernementales.

Le refus du gouvernement de répondre

aux demandes de prise de parole sur un sujet aussi important que les examens des facultés de médecine est non seulement un affront aux représentants de la Nation, mais également à l'ensemble des citoyens marocains. Ce rejet de tout débat sur des questions urgentes est symptomatique d'une volonté de contourner la transparence et de réduire au silence toute opposition légitime. C'est également le signe d'une inquiétante déconnexion avec les réalités et les préoccupations des citoyens.

Dans un communiqué parvenu à Libé, les groupes d'opposition soulignent «qu'ils ont, à maintes reprises, soumis des demandes de prise de parole sur des sujets urgents qu'ils estiment cruciaux et bénéfiques pour éclairer et informer l'opinion publique. Cependant, leurs requêtes ont été systématiquement écartées par le bureau de la Chambre, qui ne les a même pas transmises au gouvernement».

Cette posture, relayée également par le président de la session, révèle un profond mépris pour les processus démocratiques et un manque de transparence qui ne peuvent être tolérés dans une démocratie digne de ce nom.

L'absence flagrante de cinq ministres sur neuf attendus à cette session est une autre preuve du manque de sérieux du gouvernement et témoigne du peu de considération qu'il accorde aux mécanismes de contrôle parlementaire. Cette absence non justifiée est aussi un signe clair de désengagement et de manque de respect envers l'institution législative. Les groupes d'opposition ont raison de dénoncer cet état de fait et de refuser de participer à une session où les règles de base du respect mutuel et

de la responsabilité sont violées et où les fondements mêmes de notre démocratie sont sapés.

Face à ces défis, les groupes d'opposition ont fait preuve d'une unité et d'une détermination exemplaires. En agissant de la sorte, ils ont montré qu'ils ne se contenteraient pas de jouer un rôle secondaire et qu'ils étaient prêts à défendre bec et ongles les principes de la démocratie. Leur action est un sévère rappel que le Parlement n'est pas une Chambre d'enregistrement pour les décisions de l'exécutif, mais un espace de débat et de contrôle essentiels au bon fonctionnement de notre démocratie et où le gouvernement est tenu de rendre des comptes.

Dans leur communiqué, les groupes d'opposition appellent à une réévaluation urgente de l'attitude du gouvernement envers le Parlement. Ils exigent que les ministres respectent leurs obligations constitutionnelles et légales et qu'ils se présentent devant les représentants de la Nation pour répondre aux questions et participer à des débats ouverts. Ce n'est qu'en respectant ces principes que la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques pourra être restaurée. «Les groupes d'opposition réaffirment leur rejet catégorique de toute violation des dispositions constitutionnelles et des règlements intérieurs de la Chambre des représentants, lesquels régissent les relations entre le Parlement, particulièrement l'opposition, et le gouvernement en matière de contrôle», lit-on dans ledit communiqué. «Ils insistent sur la nécessité impérieuse de leur permettre d'exercer pleinement leurs rôles politiques et institutionnels conformément aux

articles du règlement intérieur de la Chambre des représentants», ajoute le document. «Ils exhortent, par ailleurs, le gouvernement à respecter scrupuleusement les dispositions constitutionnelles et légales, à interagir de manière appropriée avec le Parlement et à élever le niveau du discours et des pratiques politiques afin de renforcer la confiance des citoyens dans le Parlement et dans la vie politique en général», conclut le communiqué.

Il faut dire que la transformation du Parlement, censé être le cœur du débat démocratique, en un espace où les questions essentielles restent sans réponse et où les représentants du peuple sont réduits au silence ne peut qu'alimenter la méfiance publique et affaiblir les fondements mêmes de notre démocratie. Il est impératif que le gouvernement rectifie cette posture, respecte les règles constitutionnelles et engage un dialogue constructif avec l'opposition.

Il est primordial que le gouvernement prenne conscience de l'importance de cette dynamique parlementaire, où chaque voix, qu'elle soit en accord ou en opposition, contribue à l'enrichissement du débat public et au progrès de notre société. Ignorer les préoccupations légitimes de l'opposition revient à nier une partie fondamentale du processus démocratique, où la diversité des opinions et la confrontation des idées permettent de forger des politiques plus justes et équilibrées.

Le mépris affiché envers les groupes d'opposition et l'absentéisme des ministres ne sont pas seulement des manquements protocolaires, mais des atteintes graves à l'intégrité de nos institutions. En évitant le dialogue et en refusant de répondre aux questions essentielles, le gouvernement se prive de l'opportunité d'expliquer et de défendre ses actions devant le peuple. Cette absence de transparence risque de miner la confiance des citoyens, qui se sentent déjà souvent éloignés des centres de décision.

Un Parlement vibrant et actif est la pierre angulaire d'une démocratie en bonne santé. Les échanges vigoureux sont indispensables pour garantir que toutes les voix soient entendues et que les politiques publiques reflètent les véritables besoins et aspirations de la population. En réprimant ces échanges, le gouvernement ne fait que renforcer les sentiments de frustration et d'aliénation parmi les citoyens, ce qui peut conduire à une désaffection dangereuse envers le système démocratique lui-même.

L'Exécutif doit donc non seulement écouter, mais aussi intégrer les préoccupations de l'opposition, car c'est de cette interaction que naît une gouvernance plus transparente, plus responsable et plus réceptive aux besoins de tous. Il est temps de renouer avec les principes fondamentaux de notre Constitution et de nos règlements parlementaires. Seule une volonté sincère de collaboration et de respect mutuel permettra de surmonter les défis et d'assurer un avenir politique stable et prospère pour le Maroc.

Mehdi Ouassat

# Nasser Bourita : *Le Maroc toujours convaincu que le parapluie onusien est nécessaire pour conférer le caractère légitime à tout règlement de la crise libyenne*



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a affirmé, lundi à Rabat, que le Maroc est toujours convaincu que le parapluie onusien est nécessaire pour conférer le caractère légitime à tout processus et tout règlement de la crise libyenne.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec la représentante spéciale par intérim du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Stephanie Khoury, M. Bourita a relevé qu'il y avait une volonté que le dossier libyen soit suivi par l'ONU et que les Nations unies soient informées de toutes les actions diplo-

matiques entreprises par le Royaume dans le cadre de ce dossier, soulignant que cette volonté s'est concrètement illustrée depuis le dialogue inter-libyen à Skhirat, où le Royaume a œuvré avec l'ONU, ainsi qu'à Bouznika et lors de toutes les réunions à ce sujet.

La visite de travail effectuée au Maroc par Mme Khoury s'inscrit dans le cadre de la coordination et de la concertation permanentes entre le Royaume du Maroc et les Nations unies, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a-t-il ajouté, notant que l'action du Royaume dans le cadre du dossier libyen est toujours entreprise en

concertation avec l'ONU étant donné qu'elle est le parrain majeur du processus libyen et parlant des liens humains et historiques solides unissant les peuples marocain et libyen.

Le ministre a ajouté que cette rencontre constitue l'occasion pour le Maroc afin d'affirmer en premier lieu les constantes de sa position vis-à-vis de la crise libyenne et de souligner que les conditions sont aujourd'hui propices en Libye pour assurer un progrès dans le processus libyen.

Il a indiqué que le Maroc a toujours été convaincu que le règlement de la crise libyenne est entre les mains des Libyens et que la question de la légitimité en Libye passe par les élections.

Selon le ministre, le Royaume du Maroc travaille toujours avec l'ensemble des institutions libyennes dans le cadre du respect et de la crédibilité et entretient des relations positives et de respect avec toutes les institutions libyennes et toutes les parties.

Le Maroc œuvre toujours conformément au principe de respect à l'égard de toutes les institutions libyennes, a-t-il ajouté, notant que ces concertations permettront d'aller de l'avant dans la résolution de la crise libyenne, compte tenu du besoin pressant de relever les défis sécu-

ritaires et économiques, et de répondre aux revendications sociales du peuple libyen.

M. Bourita a, dans ce sens, souligné l'impératif de résoudre la crise libyenne vu son impact considérable sur la sécurité et la stabilité de l'Afrique du Nord et de la région du Sahel.

Les discussions avec la responsable onusienne ont été franches et positives, partant de la conviction partagée quant à la nécessité de la coopération et de la concertation pour imprimer une nouvelle dynamique à ce processus, a-t-il conclu.

## Stephanie Khoury : *Le Maroc et l'ONU conviennent de la poursuite du dialogue sur la crise libyenne*

Le Royaume du Maroc et la Mission d'appui de l'ONU en Libye (MANUL) ont convenu de poursuivre le dialogue au sujet du processus politique en Libye, a indiqué, lundi à Rabat, la représentante spéciale par intérim du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Stephanie Khoury.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, Mme Khoury a affirmé que "nous avons convenu de poursuivre le dialogue et de discuter des moyens de faire progresser l'opération politique en Libye, sous l'égide de l'ONU, au service du peuple libyen".

La responsable onusienne a souligné que les entretiens avec M. Bourita ont été l'occasion d'échanger autour des difficultés en Libye et des besoins du peuple libyen, ainsi que de l'importance du progrès de l'opération politique en Libye, notant que ces sujets constituent les priorités de la MANUL.

Elle a, en outre, précisé que la visite de travail qu'elle effectuait au Royaume s'inscrit dans le cadre d'une première tournée dans les pays de la région en vue d'examiner les moyens susceptibles de résoudre la crise politique en Libye.

## Chambre des représentants

# Adoption à l'unanimité du projet de loi de règlement relatif à l'exécution de la LF-2022

La Chambre des représentants a adopté à l'unanimité, lors d'une séance législative tenue lundi, le projet de loi de règlement n°09.24 relatif à l'exécution de la loi de finances (LF) de l'année budgétaire 2022. Lors d'une présentation de ce projet de loi, le ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, Fouzi Lekjaa, a loué la collaboration participative entre l'institution parlementaire, la Cour des comptes, et les services du ministère, et ce afin de réduire les délais d'élaboration et d'adoption des lois de règlement, expliquant que "le projet de loi de règlement a été déposé à la Chambre des représentants le 5

mars 2024, dans le but de raccourcir ces délais afin que la loi de règlement atteigne son objectif, qui est de discuter de la clôture d'un exercice dans des délais raisonnables". Par ailleurs, M. Lekjaa a évoqué le contexte dans lequel s'est achevée la LF-2022, caractérisé par une conjoncture internationale difficile et turbulente, durant laquelle le taux de croissance au niveau mondial, ayant connu une baisse significative, n'a pas dépassé 3,5%, et les pressions inflationnistes ont augmenté pour atteindre 8,4% au niveau mondial, et 8% au niveau de la zone euro. Et de poursuivre que, conformément aux Hautes Directives Royales, le gouvernement a pris un ensemble de mesures pour atté-

nuer cette pression inflationniste, puisque plus de 40 milliards de dirhams (MMDH) ont été mobilisés pour couvrir diverses dépenses exceptionnelles qui n'étaient pas prévues dans la LF, "permettant ainsi de limiter l'impact de cette inflation dans divers domaines". Parallèlement à tous ces facteurs, la collecte des différentes ressources ordinaires, qui ont enregistré une hausse de plus de 45 MMDH, a permis de faire face à ces pressions et de maîtriser le niveau du déficit budgétaire ayant atteint 5,4%, selon le responsable gouvernemental.

Concernant les chiffres enregistrés par cette loi, M. Lekjaa a souligné que les dépenses se sont élevées à 462,44 MMDH,

tandis que les ressources ont atteint 360,63 MMDH, avec un taux de recouvrement de 103,77%. Quant aux comptes spéciaux du trésor, il a fait savoir que les dépenses se sont chiffrées à 131,17 MMDH, tandis que 151 MMDH ont été collectés en ressources, dépassant ainsi les 98 MMDH prévus.

S'agissant des Services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), M. Lekjaa a indiqué que les dépenses d'exploitation se sont élevées à 2,1 MMDH, alors que les dépenses d'investissement ont atteint 462 millions de dirhams, notant que la LF-2022 prévoyait des taux d'achèvement de 115% pour les ressources et de 81% pour les coûts.

# Le calvaire sans fin d'un ressortissant marocain

*Le parcours du combattant de Bachir Barrou pour la construction de sa maison à Mirleft*

Société



**B**achir Barrou, réalisateur de documentaires sur la migration marocaine, l'identité et les exclus, établi à l'étranger, se trouve aujourd'hui dans une impasse juridique interminable. Son seul tort ? Avoir voulu construire une maison dans son pays d'origine. Selon son témoignage, ses ennuis ont commencé lorsque la commune de Mirleft a jugé son projet de construction irrecevable, arguant que le terrain en question était inconstructible.

## Refus

La commune, dans une lettre datée du 8 avril 2024, a réaffirmé ce refus en expliquant que les services communaux ne pouvaient délivrer une autorisation de construction sans un avis conforme de la part de l'Agence urbaine, comme le stipulent plusieurs textes juridiques. Pour Bachir, cette décision est incompréhensible. En effet, il possède un procès-verbal établi par un huissier de justice

confirmant que le terrain se situe bien dans une zone constructible, entourée de bâtiments résidentiels existants ou en cours de construction, ainsi que d'une centrale électrique. Des photos ont été ajoutées au dossier pour corroborer ces faits.

"Je ne comprends pas ce qui se passe. J'ai suivi toutes les procédures et tous mes documents sont en règle. La décision de la commune est infondée et injustifiée, d'autant que mon dossier est le seul à avoir été refusé, alors que d'autres citoyens construisent sans problème", déclare Bachir.

## Incompréhension

Une situation d'autant plus incompréhensible au vu des soins accordés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux citoyens marocains établis à l'étranger, à travers l'adoption d'une nouvelle approche politique de la gestion des affaires et des problèmes de cette catégorie du peuple marocain, et les

dispositions de la Constitution du Royaume de 2011 (avec les avantages en résultant pour les citoyens marocains et ceux résidant à l'étranger). Et au vu du programme gouvernemental visant à préserver la dignité et les droits des Marocains dans le monde (MDCMRE), en coordination avec les différents secteurs gouvernementaux et institutions publiques concernées.

Il est important de rappeler que les zones inconstructibles sont des parcelles de terrain où la construction est interdite ou sévèrement limitée par des réglementations urbanistiques locales. Ces restrictions peuvent être basées sur divers critères, tels que la protection de l'environnement, la préservation des terres agricoles, des risques naturels (comme les zones inondables), ou encore des plans de développement urbain. La loi stipule généralement les critères pour définir ces zones et les procédures à suivre pour obtenir des autorisations exceptionnelles, le cas échéant.

Il y a plusieurs enjeux et raisons pour ces restrictions, tels que la protection de l'environnement, où les zones inconstructibles sont définies pour protéger les écosystèmes fragiles, les forêts, les réserves naturelles et les zones côtières contre la dégradation et l'urbanisation incontrôlée. Il y a aussi le souci de la préservation du domaine agricole, qui permet de maintenir les terres agricoles, cruciales pour la sécurité alimentaire locale et la conservation des paysages ruraux. Les risques naturels, comme les inondations, les glissements de terrain, ou la sismicité, sont également évoqués. Enfin, il y a la planification urbaine, qui cherche à réguler l'urbanisation en évitant le développement anarchique et en assurant une croissance harmonieuse et durable des villes et des villages.

## Conflits

Pour certains experts en urbanisme, cette question est également marquée par des conflits et des problèmes courants dus à l'interprétation variée des règlements par les autorités locales, entraînant des incohérences dans l'application des lois. Certains avancent que les délais prolongés et les pratiques corrompues au sein de l'administration peuvent aussi compliquer les démarches d'obtention des autorisations de construction. Cela impacte gravement les propriétaires de terrains déclarés inconstructibles, qui peuvent subir des pertes financières significatives et des frustrations, notamment au cas où ils auraient fait des investissements considérables en vue de développer leur propriété.

Toutefois, et malgré les nombreux obstacles, Bachir reste déterminé à faire valoir ses droits et à poursuivre son projet de construction. Mais le chemin semble encore long et semé d'embûches, exacerbant un sentiment d'injustice et de frustration chez ce réalisateur marocain expatrié.

Affaire à suivre.

Hassan Benteleb

## RGPH 2024

# Lancement de la 1<sup>ère</sup> phase de formation en présentiel au profit des superviseurs formateurs régionaux et provinciaux

**L**a première phase de la formation en présentiel au profit des superviseurs formateurs régionaux et provinciaux participant à l'opération de Recensement général de la population et de l'habitat 2024 (RGPH) a débuté lundi à Rabat.

Au cours de cette phase, qui se poursuivra jusqu'au 20 juillet au niveau central, 215 superviseurs centraux et régionaux ainsi que des formateurs provinciaux seront formés par 24 superviseurs formateurs centraux, en présence de 12 directeurs régionaux et de nombreux superviseurs centraux.

A cette occasion, le haut-commissaire au plan, Ahmed Lahlimi Alami, a affirmé que le succès du recensement est tributaire de la préparation cartographique qui permet de définir les zones de collecte des données afin de

garantir le recensement de tous les ménages.

M. Lahlimi a souligné l'importance de la formation des enquêteurs qui participeront au processus de recensement afin de comprendre et d'assimiler les questions qui seront posées aux enquêtés.

Il a également mis l'accent sur l'importance du dialecte qui sera utilisé afin de mieux communiquer avec la population cible dans les différentes régions.

De son côté, le directeur des statistiques au Haut-Commissariat au plan (HCP), Ousama Marseli, a expliqué que cette formation en présentiel a été précédée d'une formation à distance en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique, dont l'objectif principal était d'unifier les concepts parmi les participants au recensement.

Ainsi, 55.000 candidats ont été sélectionnés pour participer à la formation en présentiel qui se déroulera en trois phases, a-t-il précisé, ajoutant que la deuxième phase concernera les superviseurs communaux et les contrôleurs formateurs au niveau des préfectures et provinces, tandis que la troisième phase portera sur la formation des contrôleurs et des enquêteurs au niveau des communes.

Pour sa part, le responsable de la formation présenteielle et du recensement au HCP, Aicha Mourchid, a indiqué que la première phase de la formation en présentiel se focalisera sur l'application informatique dans ses différentes étapes, en commençant par l'identification du terrain et la manière de déterminer la zone de travail afin que l'enquêteur

puisse recenser les ménages sans répétition ni oubli.

La deuxième phase de formation au profit des superviseurs régionaux et provinciaux portera, quant à elle, sur la manière de collecter les données auprès des ménages afin qu'elles soient exhaustives pour toutes les catégories sociales (ménages stables dans les zones de recensement, nomades, sans-abri,...).

A cet effet, plusieurs formulaires intégrés aux listes électroniques ont été préparés pour permettre la collecte des données spécifiques à ces catégories.

Les ressources humaines mobilisées pour l'opération de recensement comprennent 40.882 enquêteurs, 11.904 contrôleurs et 71.000 superviseurs de groupe.

# Les leçons des succès de la gauche en Catalogne, en France et en Grande-Bretagne pour la gauche marocaine

**A**u cours des dernières années, la gauche a enregistré des succès notables dans plusieurs pays, mettant en lumière la force de ce courant de pensée politique et sa capacité à réaliser les changements sociaux et économiques escomptés. Les expériences réussies de la gauche en Catalogne, en France et en Grande-Bretagne offrent des leçons importantes pour la gauche marocaine, qui doit en tirer les enseignements nécessaires.

## Les expériences de la gauche en Catalogne, en France et en Grande-Bretagne

En Catalogne, la gauche a remporté un grand succès aux élections locales, lui permettant de mettre en œuvre des politiques progressistes visant à améliorer les services sociaux, à renforcer la justice sociale et à défendre les droits de l'Homme. En effet, la gauche catalane s'efforce de réaliser des transformations radicales dans les politiques sociales et économiques, bénéficiant d'un large soutien populaire.

En France, l'alliance des forces de gauche sous la bannière du "Nouveau Front Populaire" a réussi à vaincre l'extrême droite, soulignant l'importance de l'unité et de la coopération

entre les différentes forces de gauche pour relever les défis politiques et électoraux. Cette alliance a montré qu'il est impossible de remporter la victoire sans une unité solide et une coopération entre les différentes forces de gauche pour faire face aux défis politiques et électoraux qui menacent la stabilité et le progrès de la société française.

Le programme du Nouveau Front Populaire a été établi suite à une entente entre les Écologistes, La France insoumise, le Parti communiste français et le Parti socialiste, en vue des élections législatives anticipées. 20 mesures de rupture ont été prises par le NFP pour répondre aux urgences qui abîment la vie et la confiance du peuple français. Ces mesures incluent l'amélioration du SMIC des Français, le retour de la police de proximité, l'annulation de la loi Kasbarian sur le logement, et un cessez-le-feu à Gaza.

Une première place qui ne garantit pas au NFP la majorité absolue à l'Assemblée (289 sièges), mais qui offre à ses chefs de file de nettes aspirations: gouverner et appliquer le programme établi pendant la campagne électorale.

À la place de la République à Paris, plusieurs sympathisants de la gauche se sont rassemblés pour exprimer leur satisfaction d'avoir fait barrage à l'extrême droite qui avait remporté le 1er tour du 30 juin dernier mais qui a été reléguée à la troisième place dans ce scrutin, derrière la coalition présidentielle (Ensemble) classée en 2ème position.

Selon plusieurs observateurs, le Président de la République pourrait choisir de nommer un gouvernement dirigé par une personnalité qui fasse consensus, ce qui éviterait un blocage du pays, qui accueillera dans quelques jours les Jeux olympiques.

En Grande-Bretagne, les dernières élections ont marqué un retour en force de la gauche, qui a réussi à obtenir un soutien considérable de la part des électeurs, redonnant ainsi espoir à la réalisation de politiques visant à améliorer les conditions de vie et à renforcer la justice sociale. Le retour de la gauche britannique reflète la volonté de changement des citoyens et la recherche d'alternatives plus justes et inclusives.

ternatives plus justes et inclusives.

## Des leçons pour la gauche marocaine

Des expériences de la Catalogne, de la France et de la Grande-Bretagne, plusieurs leçons utiles peuvent être tirées pour la gauche marocaine :

L'unité et la coopération exigent que les courants de gauche collaborent étroitement et unissent leurs efforts autour d'un projet sociétal clair et réalisable pour remporter des victoires électorales et affronter efficacement les forces politiques de droite.

Concentrer les efforts sur les questions de justice sociale implique l'amélioration des services publics et la défense des droits de l'Homme. Les citoyens marocains, en particulier les électeurs, doivent être au cœur des programmes des partis de gauche pour s'assurer leur soutien et obtenir leur engagement inconditionnel dans le projet progressiste et moderniste de la gauche.

Un leadership fort signifie qu'il est crucial d'avoir une direction capable d'organiser les rangs et d'unir les efforts pour atteindre les objectifs communs. L'Union socialiste des forces populaires est particulièrement bien outillée pour jouer le rôle de locomotive de la gauche. Sa coalition avec le Parti du progrès et du socialisme (PPS) lui facilite la tâche en vue de convaincre le reste de la gauche marocaine.

Pour une communication efficace, les partis de gauche doivent renforcer leur capacité à dialoguer avec les masses populaires et les électeurs et à les convaincre des alternatives qu'ils proposent pour améliorer la situation politique, économique et sociale du pays.

Pour renforcer la confiance entre les membres et les partisans, il est essentiel d'adopter des pratiques transparentes et responsables dans toutes les décisions et politiques suivies. Cette condition est essentielle pour la réussite de l'unification de la gauche. Chaque parti de la gauche doit développer des mécanismes internes pour favoriser la coalition et réunir les conditions de réussite et de durabilité.



L'USFP entretient des relations d'amitié avec les dirigeants des partis de gauche en France, en Espagne et en Grande-Bretagne. L'Internationale socialiste est présente pour soutenir le parti et, à travers lui, les autres partis de gauche du paysage politique marocain

## Les défis de la gauche marocaine

Bien que la gauche marocaine soit confrontée à de nombreux défis, tels que la dispersion et la division, la faiblesse de l'influence populaire, le manque de ressources, et les défis internes comme les scissions et les conflits entre les dirigeants, il existe encore des tentatives pour unir les efforts et construire des alliances solides pour faire face à ces défis. Par exemple, l'alliance entre l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et le Parti du progrès et du socialisme (PPS) constitue un point de départ solide vers l'unité de la gauche. Pour que cette alliance prenne de l'ampleur et se concrétise par des actions concrètes, il est nécessaire de développer des projets communs, de coordonner les initiatives locales et nationales et de mobiliser les militants autour d'objectifs partagés. Cela peut inclure des campagnes de sensibilisation, des actions de terrain et des initiatives législatives communes, visant à renforcer la cohésion et l'impact politique de la



La pensée socialiste demeure l'alternative des peuples, incarnant l'espoir et une solution réaliste pour relever les défis sociaux et économiques et instaurer la justice et l'égalité



gauche unifiée.

Le premier pas vers l'unification de la gauche marocaine a été franchi avec cette coalition. Cependant, il est impératif de réunir les responsables des partis de gauche afin d'évaluer la situation actuelle à la lumière des réussites de la gauche en Espagne, en France et en Grande-Bretagne, et de déterminer les étapes à franchir à court et à moyen termes, surtout pour l'USFP en tant que locomotive de cette unification.

#### **Des pas à franchir à court et à moyen termes**

La situation actuelle de la gauche marocaine se caractérise par plusieurs défis, notamment la dispersion et la division entre les partis, la faiblesse de l'influence populaire et le manque de ressources. En observant les expériences réussies de la gauche dans d'autres pays, il devient clair que l'unité et la coopération sont des éléments essentiels pour surmonter ces obstacles, à travers :

Réunion des responsables de partis: Organiser une série de réunions entre les responsables des différents partis de gauche pour discuter de stratégies communes, partager les meilleures pratiques et élaborer un plan d'action unifié.

Évaluation et analyse: Faire un état des lieux détaillé de la situation actuelle de la gauche marocaine, en s'inspirant des réussites à l'international. Identifier les points forts et les faiblesses, ainsi que les opportunités et les menaces qui entourent la gauche

Définition d'un projet commun : Élaborer un projet sociétal clair, aux objectifs réalisables et qui répond aux attentes des citoyens marocains. Ce

projet doit mettre l'accent sur la justice sociale, l'amélioration des services publics et la défense des droits de l'Homme.

Renforcement du leadership de l'USFP: En tant que locomotive de l'unification de la gauche, l'USFP doit assumer un rôle de leadership fort en organisant des formations, en fournissant des ressources et en facilitant la coordination entre les partis de gauche.

Mobilisation et communication : Intensifier les efforts de mobilisation populaire et améliorer la communication avec les citoyens. Utiliser les médias et les réseaux sociaux pour

promouvoir les valeurs et les propositions de la gauche.

Transparence et responsabilité : Adopter des pratiques de transparence et de responsabilité dans toutes les décisions et actions pour renforcer la confiance entre les membres et les partisans.

En conclusion, la gauche marocaine doit tirer des enseignements des expériences de la gauche en Catalogne, en France et en Grande-Bretagne, et s'atteler à renforcer l'unité et la coopération, à se concentrer sur les questions de justice sociale et à offrir un leadership fort et transparent. De cette manière, la gauche marocaine peut améliorer sa position politique et former un front uni puissant pour relever les défis posés par le gouvernement de droite et avoir un impact plus grand sur la scène politique nationale.

La pensée socialiste demeure l'alternative des peuples, incarnant l'espoir et une solution réaliste pour relever les défis sociaux et économiques et instaurer la justice et l'égalité. Il est crucial que la gauche marocaine tire des leçons de ces expériences et s'applique à les mettre en œuvre afin de réussir politiquement et socialement. L'USFP entretient des relations d'amitié avec les dirigeants des partis de gauche en France, en Espagne et en Grande-Bretagne. L'Internationale socialiste est présente pour soutenir le parti et, à travers lui, les autres partis de gauche du paysage politique marocain.

En outre, grâce à la gauche en France, le discours des Lumières triomphe de manière décisive de celui de la haine, de l'intolérance et de la xénophobie. Mais il ne faut pas oublier que plus de 11 millions de Fran-

çais ont voté pour les choix politiques de Marine Le Pen.

Ce qui s'est passé en Catalogne, en France et en Grande-Bretagne peut renforcer les relations et la coopération entre les partis de gauche de ces pays et le Parti des forces populaires au Maroc sur «les questions d'intérêt commun, telles que le développement, la sécurité et les échanges culturels». Cela peut favoriser un partenariat plus solide qui profitera à tous et contribuera à la stabilité régionale et mondiale, comme l'a souligné Driss Lachguar, Premier secrétaire du parti, dans un message de félicitations adressé au chef du Parti travailliste britannique, qui a remporté la majorité absolue à la Chambre des communes.

Machij Karkri, membre du Bureau politique de l'USFP et responsable de la coopération internationale au sein du parti, l'a bien souligné par ses propos: «En une seule semaine, les électeurs anglais et français ont choisi de soutenir les forces de gauche et de défendre la justice sociale ainsi que l'Etat de droit et des libertés. Le retour de la lumière en Europe et la lutte contre le déferlement du racisme et du libéralisme brutal constituent une victoire pour les valeurs humaines et universelles qui aspirent à la coexistence et à la paix».



**Par Mohamed Assouali**  
Membre de la commission nationale d'arbitrage et d'éthique de l'USFP

”

En tant que locomotive de l'unification de la gauche, l'USFP doit assumer un rôle de leadership fort en organisant des formations, en fournissant des ressources et en facilitant la coordination entre les partis de gauche

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

PRÉLEVEMENT	INTENDANT	JE NE VOUS CROIS PAS	SANS OBJET EN BERNE	EN DUO	RANCARD	QUESTION DIFFICILE	LA FIN DU JOUR	DANS LE VENT	ROGNON
						LIASON INCORRECTE			
SUCCÈS						MET EN VALEUR			
			PITON	TERRE			MÉTAPHORES	INACTIVE	
TROMPE MARITIME						BÊTE À PART			
				LETTRES DE RAQUET		DIFFUSÉ			
VACARME JEU DE MAINS						CRACK BON VENT			NOTE
			ATOME ÉPOUSE D'OSIRIS			PASSER À L'ACTE EN NOIR			
TRANCHE DRAME NIPPON	FORME D'AVOIR GOINFRE				RAVIT INDIQUE UN BUT				
		RELIÉE PLEINE PEAU PINGRE							VENUE AU MONDE
SIGNATURE						EN MARGE	GRECQUE	ARTICLE INDÉFINI	
				NAÏVE					
APIPEUX ANNONCE UNE SUITE			AVANT				ARTICLE INDÉFINI		

Solution mots flechés d'hier

BACHE	C'EST POUR UN	ÉCARTÉ	OS	T	ARTICLE	PROPHÉTIE	D	COULEUR	OS	C	DAUPHIN
B	A	C	C	A	L	A	U	R	E	A	T
PROPHÉTIE	T	H	A	N	A	T	O	S	B	A	
S	L	E	R	C	T	S	T	A	C		
LETTRE ALPHABÉTIQUE	A	L	A	U	R	P	R	O	N	U	N
PROPHÉTIE	S	O	L	I	L	O	Q	U	E	T	
ARTICLE	U	E	N	U	K	L	E				
LETTRE ALPHABÉTIQUE	L	E	A	P	E	R	Ç	U			
PETIT DOR	F	A	O	N	E	A	A	A			
PROPHÉTIE	F	A	C	T	U	M	I	B	I	S	
AGR	C	I	R	C	O	N	V	E	N	I	R
OS	E	L	U	E	T	E	E	S			

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouzab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Boufity  
Mourad Tabet  
Walid Mejlouli  
Mehdi Ouassat  
Rachid Metah

**Responsable des ressources humaines**  
Aïcha Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafr

**Service technique**  
Khadija Sab (Responsable)  
Myriem Rabane  
Khadija Halati  
Mariana Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelouassim Werrach

**Secrétaire**  
Ayesha Tabas

**Photographe**  
Ahmed Laarbi

**Correspondants**  
Ahmedou El Karab (Lalayeane)  
Abdelali Khalid (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahroun  
Khalil Benmoussa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2845 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annonces@libe.ma  
Youssef El Ghe

Moussa El Yousoufi  
Louloua Baghdadli  
Latifa Moussab  
Rika Ait Dahroun  
Sihem Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.  
3<sup>e</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 10

**Imprimerie**  
Les Éditions Maghébines

**Distribution**  
SAPRIS  
Dossier de presse  
100/64

Site web  
www.libe.ma

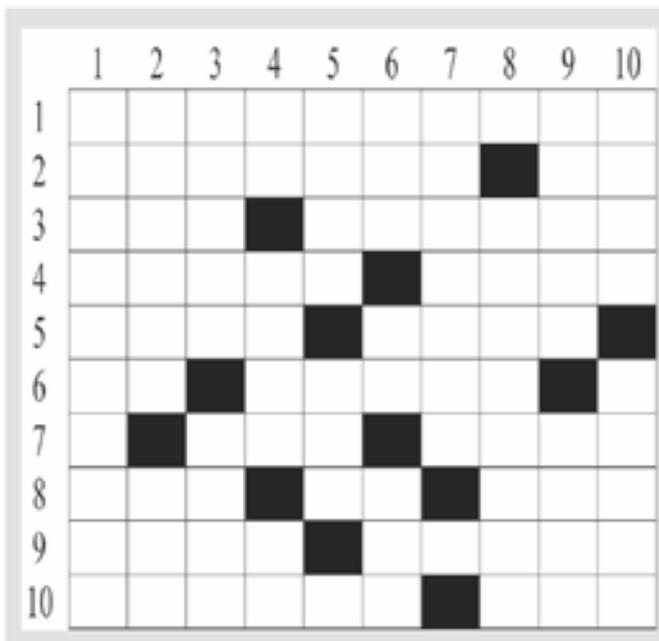
Journal Libération

Libération Maroc

العرب  
OJD  
MAROC  
2017  
www.ojd.ma

JEU X & LOISIRS

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- Rapt
- Habit de moine - Opposés
- Fut capable - Semblant sortir du plan
- Oiseau de métal - Le moins jeune
- Vieille quotité doctorale - Poignée
- Le arakou - Rêve
- Le mal d'aimer - Vif sentiment
- Choisi - Paresseux - Un allemand
- Démence - Touffu
- Se vante (Se ...) - Possessif

## VERTICALEMENT

- Entre deux essieux
- C'est nouveau ! - Premier amour de Jacob
- Petit génie - Begimber
- Coordonant - Qui de gros os - Terre retournée
- Inutile - Béfist
- Fait des peufs - Douze mois - Poisson
- Passereau
- Sans peine
- Religieuse - Eau de Finnee
- Chef - Gisements

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

2						6	4	
	9	5		6	7		8	2
4		8	2		5			
		3			6		9	7
		9				2		
7	2		5			6		
			9	2	8		6	
9	8		3	4		7	2	
3	7							1

## Moyen

						1	3	
	4		5	1				
				7		6	2	
	1		6	5		2	9	
6		4	7		9	8		5
	9	2		8	3		4	
7	5		4					
			7	1		5		
	2	9						

## Difficile

4				9		5		
8			3					
	9		7		8	6		
6	2					7		
		1		6		5		
		5					3	6
		9	4		6		2	
				2				9
5		8						1

## Expert

7			6	4				3
	8			7				
	4		5			6		
3	7							5
6								8
	5							3
		7			3		4	
			4					2
2			7	1				5

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

2	8	4	5	7	1	3	6	9
9	3	7	6	4	2	8	1	5
1	5	6	8	3	9	7	4	2
5	6	3	9	2	4	1	8	7
7	2	1	3	6	8	5	9	4
4	9	8	7	1	5	6	2	3
6	7	9	2	8	3	4	5	1
3	1	2	4	5	6	9	7	8
8	4	5	1	9	7	2	3	6

## Moyen

7	6	1	2	8	4	9	5	3
9	5	3	1	7	6	2	4	8
2	8	4	9	5	3	6	7	1
8	1	6	5	4	7	3	9	2
3	2	7	8	6	9	5	1	4
4	9	5	3	1	2	7	8	6
6	4	2	7	9	1	8	3	5
1	7	8	6	3	5	4	2	9
5	3	9	4	2	8	1	6	7

## Difficile

1	5	7	3	2	9	6	8	4
8	9	3	6	4	7	5	2	1
4	6	2	8	1	5	7	9	3
5	7	1	2	9	4	8	3	6
9	3	6	7	8	1	4	5	2
2	4	8	5	6	3	9	1	7
6	8	4	1	5	2	3	7	9
3	1	5	9	7	6	2	4	8
7	2	9	4	3	8	1	6	5

## Expert

8	6	1	4	9	2	5	3	7
3	2	4	7	5	6	8	1	9
9	5	7	3	8	1	4	2	6
7	8	6	9	2	5	1	4	3
2	9	5	1	4	3	7	6	8
4	1	3	8	6	7	9	5	2
6	7	9	5	3	4	2	8	1
1	4	2	6	7	8	3	9	5
5	3	8	2	1	9	6	7	4



*La production mondiale de céréales devrait atteindre un niveau record en 2024, selon la FAO*

# Les prix mondiaux des produits alimentaires restent stables en juin



L'indice de référence des prix mondiaux des produits alimentaires est resté inchangé en juin, car une hausse des cours internationaux des huiles végétales, du sucre et des produits laitiers a compensé une baisse de ceux des céréales, a fait savoir vendredi dernier l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

L'indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 120,6 points en juin, un niveau identique à sa valeur révisée du mois de mai, indique l'agence onusienne précisant que l'indice accuse à présent un recul de 2,5% par rapport à sa valeur enregistrée un an auparavant et de 24,8% par rapport au pic atteint en mars 2022.

L'indice FAO des prix des céréales a cédé 3% en juin par rapport à mai, les cours des céréales secondaires, du blé et du riz ayant tous fléchi, en partie en raison de l'amélioration des perspectives de production dans les principaux pays exportateurs, a-t-elle expliqué.

En revanche, l'indice FAO des prix des huiles végétales a grimpé de 3,1% depuis mai, porté par le regain de la de-

mande mondiale à l'importation d'huile de palme et la demande soutenue d'huile de soja et de tournesol dans le secteur des agrocarburants sur le continent américain.

L'indice FAO des prix du sucre a progressé de 1,9% par rapport au mois de mai, après trois mois consécutifs de baisse, en grande partie parce que l'on craint de probables effets des conditions météorologiques défavorables et de la mousson sur la production au Brésil et en Inde.

L'indice FAO des prix des produits laitiers a gagné 1,2%, les cours internationaux du beurre ayant atteint leur plus haut niveau depuis 24 mois sous l'effet de la hausse de la demande mondiale de livraisons à court terme dans un contexte de fortes ventes au détail, de baisse saisonnière des livraisons de lait en Europe de l'Ouest et de faiblesse des stocks en Océanie.

L'indice FAO des prix de la viande est resté pratiquement inchangé en juin, car une légère augmentation des prix mondiaux de la viande ovine, porcine et bovine a presque compensé un recul des prix internationaux de la volaille dû à l'abondance de l'offre.

**En 2024, la production mondiale de céréales devrait atteindre son plus haut niveau jamais enregistré**

La FAO a également mis à jour ses prévisions concernant la production mondiale de céréales en 2024, qui s'établissent à présent à 2.854 millions de tonnes, un nouveau record.

Le Bulletin sur l'offre et la demande de céréales, publié également aujourd'hui par la FAO, explique la révision à la hausse des projections par une

amélioration des perspectives relatives à la récolte de maïs en Argentine et au Brésil, ainsi qu'en Turquie et en Ukraine, laquelle devrait compenser l'abaissement des prévisions pour l'Indonésie, le Pakistan et plusieurs pays d'Afrique australe.

Les prévisions de production pour le blé ont également été relevées compte tenu de l'amélioration des perspectives en Asie, en particulier au Pakistan, ce qui devrait plus que contrebalancer la baisse atten-

due en Fédération de Russie, qui est due au temps peu clément dans les principales régions de production de blé plus tôt pendant la campagne. La production mondiale de riz devrait atteindre le niveau record de 535,1 millions de tonnes.

L'utilisation totale de céréales dans le monde en 2024-2025 devrait s'élever à 2 856 millions de tonnes, soit 0,5% plus que lors de l'année précédente, sous l'effet principalement de l'augmentation de l'utilisation de riz et de céréales secondaires.

Étant donné l'accroissement de 1,3% des stocks mondiaux de céréales prévu en 2025, le rapport stocks/utilisation de céréales au niveau mondial en 2024-2025 devrait être de 30,8%, un niveau quasiment inchangé.

Les prévisions de la FAO au sujet du total des échanges internationaux de céréales sont toujours établies à 481 millions de tonnes, ce qui représente un fléchissement de 3% par rapport à 2023-2024.

## Les conflits et la sécheresse responsables de l'insécurité alimentaire

Les conflits provoquent des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, en particulier dans la bande de Gaza, au Yémen et au Soudan, où les populations font également face à un risque de famine, selon le dernier rapport sur les Perspectives de récolte et la situation alimentaire, lui aussi publié vendredi dernier.

Cette publication quadrimestrielle du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) de la FAO contient un examen granulaire des tendances en matière de faim dans 45 pays ayant besoin d'une aide alimentaire externe.

Elle présente également une ventilation régionale de la production céréalière et des perspectives dans ce domaine. La production de céréales dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier devrait augmenter en 2024, mais la croissance est inégale dans ce groupe de 44 pays.

## Marsa Maroc: Contrôle total de la Société de Manutention d'Agadir

Marsa Maroc a annoncé l'augmentation de sa participation dans le capital de la filiale Société de Manutention d'Agadir, atteignant ainsi un contrôle total de l'entreprise. "Suite à cette opération, la quote-part de Marsa Maroc dans le capital de la Société de Manutention d'Agadir passe de 51% à 100%", indique Marsa Maroc dans un communiqué.

La réalisation de cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs stratégiques de Marsa Maroc visant, notamment, le renforcement de la compétitivité de son offre de services au profit des opérateurs économiques, ajoute la même source.

"Marsa Maroc ambitionne, à travers le contrôle total sur la Société de Manutention d'Agadir, de déployer des synergies opérationnelles fortes avec l'autre terminal polyvalent qu'elle opère au port d'Agadir, et ce pour offrir une meilleure qualité de service à ses clients", souligne le communiqué. La Société de Manutention d'Agadir est une entreprise concessionnaire du Terminal Quai Nord du port d'Agadir au titre du contrat de concession signé avec l'Agence nationale des ports (ANP) le 25 août 2016, fait savoir Marsa Maroc, précisant que la finalisation de cette opération est soumise à la réalisation de conditions suspensives.

## Bourse de Casablanca : L'essentiel de la séance du lundi 08 juillet

Le MASI a clôturé la séance de lundi sur une perte de 0,07%, pénalisé par le repli des indices des services de transport (-1,9%), de l'agroalimentaire/production (-1,43%) et de la participation et promotion immobilières (-1,02%).

Les échanges ont porté sur 48,08 millions de dirhams (MDH), réalisés sur le marché central (actions) et dominés par les transactions sur Akdital (25,32 MDH), Bcp (5,22 MDH) et Alliances (2,72 MDH).

La capitalisation boursière a dépassé, quant à elle, 696,09 milliards de

dirhams.

Du côté des valeurs, les plus fortes baisses ont été enregistrées par M2M Group (-5,89% à 423,5 DH), S2M (-3,95% à 170 DH), Stokvis Nord Afrique (-3,56% à 10,58 DH), Cosumar (-2,41% à 194,1 DH) et Afma (-1,92% à 1.224 DH).

Contre-tendance, Société des boissons du Maroc (+6,99% à 2.573 DH), Cartier Saada (+3,78% à 32,69 DH), Sothema (+3,77% à 990 DH), Ennakl (+2,76% à 34,96 DH) et Immorente Invest (+1,3% à 93,2 DH) ont affiché les plus fortes hausses.

## Gestion durable des forêts

# Les efforts du Maroc mis en avant à Brazzaville

Le directeur général de l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF), Abderrahim Houmy, a mis en avant l'apport significatif du Maroc dans les efforts mondiaux visant une gestion durable des forêts et ce, à l'occasion de la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement (CIAR) organisée du 2 au 5 juillet 2024 à Brazzaville.

M. Houmy, qui est également vice-président du Forum des Nations unies sur les forêts, a souligné l'importance de la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI, dans l'atténuation et l'adaptation aux effets du changement climatique et la lutte contre la désertification, indique un communiqué de l'ANEF.

Selon l'ANEF, la présence active du Maroc à cette Conférence internationale rappelle "son engagement dans la coopération internationale pour la gestion dura-

ble des forêts et la lutte contre le changement climatique".

Et d'ajouter que le Maroc continue de jouer un rôle de premier plan, notamment à travers plusieurs initiatives telles que le Fonds bleu pour le Bassin du Congo et l'initiative Triple A (Adaptation de l'agriculture africaine) qui démontrent l'implication proactive du Maroc et aussi en hébergeant l'Unité de coordination régionale de la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification pour l'Afrique, rapporte la MAP.

En mai 2024, le Maroc a également lancé une initiative sur la gestion communautaire des forêts, l'innovation technologique et les financements durables, en partenariat avec le Secrétariat du Forum des Nations unies sur les forêts, indique la même source.

La conférence a constitué une occasion pour mettre en

exergue l'importance de la Stratégie "Forêts du Maroc 2020-2030" dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, tout en contribuant à des objectifs de développement durable tels que la réduction de la pauvreté, la restauration des écosystèmes et la promotion de l'accès à une énergie durable, fait savoir le communiqué.

La conférence s'est conclue par l'adoption d'une déclaration des chefs d'Etat et de gouvernements qui appelle à inscrire la Décennie africaine et mondiale de l'afforestation à l'Agenda des Nations unies, note le communiqué, ajoutant que cette déclaration soutient également une stratégie mondiale coordonnée et efficace pour l'afforestation et le reboisement.

La participation marocaine à la CIAR reflète "un engagement fort et continu en



faveur de la gestion durable des forêts et de la lutte contre les défis climatiques, s'inscrivant dans une dynamique de coopération régionale et internationale accrue", relève le communiqué.

La CIAR s'est déroulée sous l'égide de l'Union africaine et du Forum des Na-

tions unies sur les forêts. Cet événement crucial a réuni des dirigeants mondiaux pour développer une stratégie globale d'afforestation et de reboisement, intégrant des aspects techniques, scientifiques et financiers, en réponse aux défis posés par le réchauffement climatique.

# Holmarcom acquiert la majorité du capital de Scandimar

Dans le cadre du plan de développement de son pôle agro-industriel, le Groupe Holmarcom a acquis une première tranche de 60% du capital de Scandimar, une unité industrielle intégrée opérant dans la transformation de poisson et la production de plats cuisinés à base de produits de la mer.

Le Groupe portera sa participation dans la société à 80%, au terme d'une année, conformément aux termes des accords relatifs à cette acquisition. Par ailleurs, une participation de 20% a été acquise par Mehdi Smires qui rejoint le

tour de table. Fondée en 2006, Scandimar a démarré son activité avec le fumage de saumon, avant d'étendre progressivement ses produits aux émulsions de poissons (rillettes, pâtés...), aux plats cuisinés à base de poisson, puis aux conserves (thon, sardine et maquereau). L'entreprise a développé également la vente de poisson entier et en portions pour les CHR et les collectivités.

Depuis sa création, Scandimar a réussi à diversifier son offre autour de six familles de produits, destinés aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers, et à

renforcer ses capacités de production, tout en maîtrisant l'intégralité du processus de transformation du poisson, de l'approvisionnement jusqu'au conditionnement. L'expertise développée par la société, la performance de son outil de production et sa politique active de recherche & développement lui ont permis de réaliser plusieurs innovations, tout en s'adaptant aux besoins du marché local.

«Cet investissement reflète notre ambition d'explorer de nouvelles opportunités dans le secteur agro-industriel et notre volonté de contribuer à la valorisation du

patrimoine halieutique du Royaume », a déclaré Mohamed Hassan Bensalah, président directeur général du Groupe Holmarcom.

L'entrée de Holmarcom dans le capital de Scandimar apportera en effet, à l'entreprise, des moyens supplémentaires, qui permettront de développer davantage ses activités et contribuer à la valorisation des ressources halieutiques du pays, dans la lignée du plan Haliéutis qui vise à faire de ce secteur un véritable moteur de croissance de l'économie nationale.

# Art & culture

## Soirée féerique pour une clôture en beauté de la 53<sup>ème</sup> édition du FNAP



Le rideau est tombé, lundi soir à Marrakech, sur la 53<sup>ème</sup> édition du Festival national des arts populaires (FNAP), avec une soirée féerique au Théâtre Royal durant laquelle le public a été gratifié d'un florilège de prestations remarquables illustrant la diversité et la richesse du patrimoine immatériel marocain.

En effet, un public nombreux, tous âges confondus, parmi les habitants et visiteurs, marocains et étrangers, de la cité ocre a eu rendez-vous avec des performances artistiques variées interprétées, avec maestria, par une panoplie de troupes folkloriques représentant les différentes régions du Royaume.

De l'avis des organisateurs, la 53<sup>ème</sup> édition de cet événement incontournable de la scène culturelle locale et nationale, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a tenu toutes ses promesses, à travers une programmation riche et diversifiée, avec comme nouveauté cette année des "soirées thématiques" au Palais

Bahia, outre la tenue d'une soirée internationale mettant en avant des groupes artistiques chinois, indonésiens et marocains, ainsi qu'un segment spécial intitulé "Les Nuits des étoiles", qui a rendu cette année hommage à l'artiste et compositeur Nouaman Lahlou.

Des efforts louables dont la finalité demeure de célébrer, comme il se doit, ce patrimoine matériel et immatériel national, et préserver sa richesse et sa diversité, expliquent-ils.

Dans une déclaration à la MAP, le réalisateur de cette 53<sup>ème</sup> édition, Taleb Bouya Maelainine Atig, a mis en exergue la magnificence des soirées artistiques programmées au cours de ce festival, avec la participation des différents arts populaires à travers l'ensemble du territoire national, afin de mettre en lumière cette mosaïque exceptionnelle du patrimoine immatériel marocain.

M. Maelainine Atig, également chercheur en patrimoine, a relevé l'engouement et l'affluence massive suscités par ces soirées, ce qui dé-

note le travail sérieux et fructueux mené sans relâche par les organisateurs et incite à persévérer sur la même voie au service de la préservation de ce legs national, en veillant à transmettre le flambeau aux jeunes.

Il s'agit d'une étape annuelle et renouvelée visant la valorisation et la préservation de ce patrimoine, a-t-il conclu.

Pour sa part, Fatima Chalha Sbaïya, présidente de la troupe Houara, a insisté sur le rôle de cette manifestation dans la préservation de ce patrimoine, tout en permettant aux troupes folkloriques de se retrouver et de se côtoyer.

Après avoir passé en revue sa longue expérience et sa contribution à la valorisation de ce legs à travers ses participations à des manifestations artistiques dans les quatre coins du monde, cette artiste au talent confirmé s'est félicitée de ce genre d'initiatives tendant à préserver cet héritage, source de fierté des Marocains et à le transmettre aux générations futures.

Approchés par la MAP, des ar-

tistes et présidents d'associations artistiques participant à cette édition ont également salué cette initiative, soulignant que ce festival se veut un espace de retrouvailles entre les troupes d'arts populaires issues des différentes régions du Royaume.

Fruit d'un partenariat entre l'Association le Grand Atlas et le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et bénéficiant du soutien de la préfecture de la région de Marrakech-Safi, du Conseil régional, du Conseil communal et de la Commune de Mechouar-Kasbah, cette manifestation culturelle a été une occasion joyeuse pour célébrer une partie intégrante de l'identité nationale, à la fois multiple et unifiée.

Initiée sous le thème "Rythmes et symboles éternels", cette 53<sup>ème</sup> édition du FNAP a réuni pour l'occasion des centaines d'artistes issus de plus de 30 troupes folkloriques marocaines ainsi que de nombreuses troupes internationales venues de Chine, d'Indonésie et du Burkina Faso.

## «Négatif zéro» remporte le Grand prix du FITUC

La 36<sup>ème</sup> édition du Festival international du théâtre universitaire de Casablanca (FITUC) s'est clôturée samedi au complexe culturel Moulay Rachid, avec la consécration de la pièce de théâtre égyptienne «Négatif zéro» comme meilleure performance cette année.

Mise en scène par Mostafa Talaat, cette pièce, qui a été jouée au Grand Théâtre de Ben M'Sick à Casablanca, aborde certains éléments fondamentaux que l'Homme a négligés dans son humanité, et qui sont parmi les principales causes de dépression et de déséquilibre psychologique pour soi-même et pour les autres.

Par ailleurs, le prix du jury est revenu à la pièce allemande « Et la démo-

cratie, bon sang ! » alors que le prix de la réalisation théâtrale a été remporté par la réalisatrice coréenne Hanna Kim.

Le prix de la meilleure interprétation masculine a, de son côté, été attribué aux Égyptiens Chahir et Mahmoud Taoufiq alors que celui de la distinction féminine a été décernée à l'Indonésienne Arfizyatou Rahmi pour son rôle dans «Ark that remains silent». Le prix d'appréciation a été remporté par l'actrice arménienne Emy pour son rôle dans la pièce « Risque ».

S'agissant de la scénographie, les pièces théâtrales «Négatif zéro» et «Ark that remains silent» ont été primées. Le jury a également attribué le prix du défunctif Rachid Hadri à la pièce de théâtre «Refuge» de la troupe de la Faculté des

lettres et des sciences humaines de Mohammédia.

Dans une déclaration à la MAP, le président du festival et doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines de Ben M'sik, Brahim Fadadi, a affirmé que cette édition s'est distinguée par une programmation riche et diversifiée, notamment des performances théâtrales de différents continents, qui ont été présentés dans de nombreux théâtres et complexes culturels situés dans les quartiers populaires de Casablanca et certaines villes de la région.

Outre les performances théâtrales, le programme de cette année comprenait également des ateliers de formation au profit des étudiants et des passionnés de théâtre, ainsi que des sé-

minaires scientifiques avec la participation d'artistes, d'universitaires et de chercheurs marocains et étrangers.

De son côté, l'actrice marocaine Siham Assif, membre du jury de cette édition, a souligné que les performances théâtrales de cette année ont été de grande qualité, que ce soit en termes de décoration ou de thèmes présentés, notant que le jury s'est appuyé sur des critères précis, incluant les aspects artistiques et techniques.

La cérémonie de clôture de ce festival, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a été marquée par la projection d'un film institutionnel sur les moments forts de cet événement.

# Agadir à l'heure du 6<sup>ème</sup> Festival international du folklore traditionnel

La sixième édition du Festival international du folklore traditionnel (FIFTA), qui a débuté hier pour se poursuivre jusqu'au 13 juillet à Agadir, est placée sous le thème "Les arts populaires aux rythmes du monde".

Cet événement culturel accueillera des groupes artistiques représentant l'Espagne, la Bulgarie, les Comores, le Cameroun, le Bénin, la Zambie et l'Italie, ainsi que divers groupes marocains (Ahwach, Aïssawa, Gnawa, Ismagan, Dekka El-Hawaria), indique un communiqué de l'Association Flamant d'art et de développement Socioculturel. Ce festival vise à promouvoir les arts populaires et le patrimoine culturel, encourager les échanges entre les groupes locaux et internationaux, et dynamiser la scène culturelle et touristique d'Agadir.

Les spectacles auront lieu à Agadir dans divers lieux: Salle de Cinéma Sahara Talborjt, Agadir Oufella, Souk El Had, Corniche, Place Tamri, Place Al Wahda, ainsi qu'à Aït Melloul et l'Oasis Tiout dans la province de Taroudant, outre des ateliers de formation qui seront organisés à l'Institut Français d'Agadir.

Cette édition accueillera également la troisième conférence africaine du Conseil international des festivals de Folklore (CIOFF) partenaire officiel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Cet événement est soutenu par le



ministère de la Culture, de la Jeunesse et de la Communication, en partenariat avec la région de Souss-Massa, la

Commune d'Agadir, la Commune d'Aït Melloul, le Centre SMD culture et l'Institut français d'Agadir.

## Bouillon de culture

### Spectacle

Un spectacle théâtral intitulé "Cocktail africain de la danse contemporaine" sera présenté, le 11 juillet au théâtre Riad Sultan à Tanger.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'événement "Un été africain", initié par l'Espace culturel et artistique Riad Sultan, en clôture de son programme culturel annuel.

Cet événement culturel, qui se poursuivra jusqu'au 28 juillet, vise à consacrer le succès qu'ont connu les institutions culturelles et artistiques, à l'occasion de la célébration de "Rabat, capitale africaine de la culture".

### Rencontre

Le Centre culturel Iklye de Tétouan a organisé dernièrement une rencontre ouverte avec le conteur Abdelhamid El Gharbaoui, au profit des enfants.

Cette rencontre a été l'occasion d'évoquer les défis de l'écriture, les valeurs abordées dans les écrits de M. El Gharbaoui et ses futures œuvres destinées aux enfants.

### Fusion

L'entreprise de médias et de divertissement Paramount Global a signé dimanche un accord de fusion avec la société de production Skydance.

Selon le New York Times, l'accord a été approuvé par le conseil d'administration de Paramount, ouvrant un nouveau chapitre pour la société propriétaire de la chaîne CBS et du studio de cinéma à l'origine de plusieurs films à succès. La fusion consacrera un nouveau magnat à Hollywood: David Ellison, l'héritier de la technologie derrière Skydance, deviendra le principal dynamo de Paramount. «La valeur réelle de la fusion n'était pas immédiatement claire car l'opération est complexe», explique le grand tirage.

La capitalisation boursière de Paramount – la valeur que le marché boursier accorde à l'entreprise – est d'environ 8,2 milliards de dollars. La dernière valorisation divulguée de Skydance était supérieure à 4 milliards de dollars, selon la même source.

# Alec Baldwin en procès pour le tir mortel sur le tournage de "Rust"

Le procès d'Alec Baldwin, jugé pour l'homicide involontaire après le tir mortel qui a coûté la vie à la directrice de la photographie de son western "Rust" en 2021, devait débuter mardi et promet de disséquer cette tragédie pendant une dizaine de jours.

L'acteur de 66 ans risque jusqu'à 18 mois d'emprisonnement.

Sur le tournage dans un ranch du Nouveau-Mexique en octobre 2021, la star avait brandi une arme censée ne contenir que des balles à blanc, mais dont un projectile bien réel avait tué la directrice de la photographie Halyna Hutchins et blessé le réalisateur Joel Souza.

L'acteur a toujours expliqué qu'on lui avait assuré que l'arme était inoffensive et nie avoir appuyé sur la détente. Ses avocats ont multiplié les recours pour tenter d'annuler les poursuites, en vain.

Le parquet l'accuse d'avoir eu un comportement erratique en plateau, méprisant les règles de sécurité élémentaires. Les procureurs devront en

convaincre les jurés, dont la sélection devait largement occuper la journée de mardi.

Le procès sera très suivi par Hollywood, où le syndicat des acteurs craint que l'affaire ne crée un précédent historique. Ce fait divers rare avait déjà provoqué des appels à interdire les armes à feu sur les plateaux.

Lundi, M. Baldwin est apparu concentré au tribunal de Santa Fe pour une audience préliminaire. En costume sombre et cravate rayée, il prenait des notes détaillées sur un petit carnet.

L'acteur est parfois considéré à Hollywood comme le bouc émissaire d'un accident qui a impliqué toute la production, poursuivi à cause de son statut de star.

Mais ses détracteurs rappellent qu'il était producteur exécutif sur ce film à petit budget, même s'il n'est poursuivi qu'en tant qu'acteur, et pointent son comportement de diva en plateau.

"La pression de M. Baldwin à l'encontre de l'équipe sur le plateau de tournage a régulièrement compromis la

sécurité", ont résumé les procureurs dans des documents judiciaires, en dénonçant un comédien qui "hurlait régulièrement" sur tout le monde et voulait finir le film plus vite.

Si l'acteur assure n'avoir jamais pressé la détente - une thèse jugée "absurde" par le parquet -, sa défense argue qu'il n'était pas responsable de vérifier que l'arme n'était pas chargée.

L'enquête n'a jamais établi comment des munitions réelles - en principe interdites - ont atterri sur le plateau. Mais l'armurière de "Rust", Hannah Gutierrez-Reed, a déjà écopé de 18 mois de prison en avril pour son rôle dans cette affaire.

C'est elle qui avait placé la balle dans la réplique du pistolet d'époque utilisé par l'acteur.

Son procès en début d'année a fourni un avant-goût des arguments du parquet à l'encontre de la star.

"La conduite d'Alec Baldwin et son manque de sécurité avec les armes à feu (...) ce jour-là sont des choses dont il va devoir répondre", avait tancé la procu-

reure Kari Morrissey. "Pas avec vous et pas aujourd'hui. Ce sera avec un autre jury, un autre jour."

Maintenant que ce moment fatidique est arrivé, la défense promet d'exonérer l'acteur.

Ses avocats contestent l'expertise du FBI, qui a conclu que le pistolet n'avait pas pu faire feu sans une pression sur la détente. Car la police fédérale a endommagé certaines parties de l'arme en faisant des tests pour explorer la piste d'un tir intempestif.

Les avocats de la star ont notamment insisté sur cet argument pour tenter d'échapper à un procès.

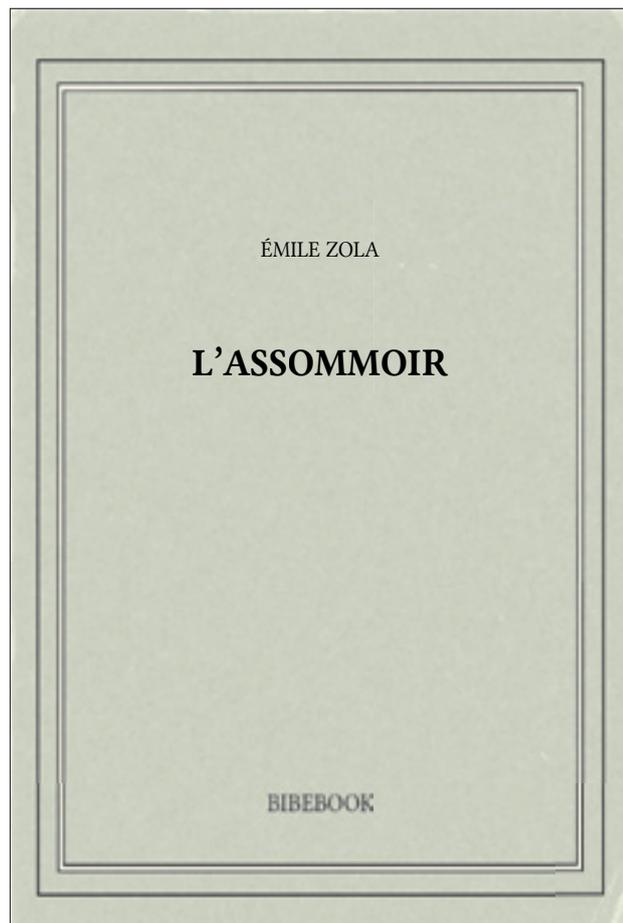
Depuis le drame, le tournage de "Rust" a été terminé dans le Montana, mais le film n'est pas encore sorti sur les écrans.

Le veuf de Halyna Hutchins, Matthew, a été promu producteur exécutif. Il a mis fin aux poursuites engagées au civil contre Alec Baldwin, au terme d'un accord dont le montant n'a pas été divulgué et a mis la mort de sa femme sur le compte d'un "terrible accident".

Sur le mur, le mot : Maréchalerie, était écrit en grandes lettres, encadré d'un éventail de fers à cheval. Toute la journée, les marteaux sonnaient sur l'enclume, des incendies d'étincelles éclairaient l'ombre blafarde de la cour. Et, au bas de ce mur, au fond d'un trou, grand comme une armoire, entre une marchande de ferraille et une marchande de pommes de terre frites, il y avait un horloger, un monsieur en redingote, l'air propre, qui fouillait continuellement des montres avec des outils mignons, devant un établi où des choses délicates dormaient sous des verres; tandis que, derrière lui, les balanciers de deux ou trois douzaines de coucoux tout petits battaient à la fois, dans la misère noire de la rue et le vacarme cadencé de la maréchalerie.

Le quartier trouvait Gervaise bien gentille. Sans doute, on clabaudait sur son compte, mais il n'y avait qu'une voix pour lui reconnaître de grands yeux, une bouche pas plus longue que ça, avec des dents très blanches. Enfin, c'était une jolie blonde, et elle aurait pu se mettre parmi les plus belles, sans le malheur de sa jambe. Elle était dans ses vingt-huit ans, elle avait engraisé. Ses traits fins s'empâtaient, ses gestes prenaient une lenteur heureuse. Maintenant, elle s'oubliait parfois sur le bord d'une chaise, le temps d'attendre son fer, avec un sourire vague, la face noyée d'une joie gourmande. Elle devenait gourmande; ça, tout le monde le disait; mais ce n'était pas un vilain défaut, au contraire. Quand on gagne de quoi se payer de fins morceaux, n'est-ce pas ? On serait bien bête de manger des pelures de pommes de terre. D'autant plus qu'elle travaillait toujours dur, se mettant en quatre pour ses pratiques, passant elle-même les nuits, les volets fermés, lorsque la besogne était pressée. Comme on disait dans le quartier, elle avait la veine; tout lui prospérait. Elle blanchissait la maison, M. Madinier, mademoiselle Remanjou, les Boche; elle enlevait même à son ancienne patronne, madame Fauconnier, des dames de Paris logées rue du Faubourg-Poissonnière. Dès la seconde quinzaine, elle avait dû prendre deux ouvrières, madame Putois et la grande Clémence, cette fille qui habitait autrefois au sixième; ça lui faisait trois personnes chez elle, avec son apprentie, ce petit louchon d'Augustine, laide comme un derrière de pauvre homme. D'autres auraient pour sûr perdu la tête dans ce coup de fortune. Elle était bien pardonna-ble de fricoter un peu le lundi, après avoir trimé la semaine entière. D'ailleurs, il lui fallait ça; elle serait restée gnangnan, à regarder les chemises se repasser toutes seules, si elle ne s'était pas collé un velours sur la poitrine, quelque chose de bon dont l'envie lui chatouillait le jabot.

Jamais Gervaise n'avait encore montré tant de complaisance. Elle était douce comme un mouton, bonne comme du pain. A part madame Lorilleux, qu'elle appelait Queue-de-Vache, pour se venger, elle ne détestait personne, elle excusait tout le monde. Dans le léger abandon de sa gueulardise, quand elle avait bien déjeuné et pris son café, elle cédait au besoin d'une indulgence générale. Son mot était : « On doit se pardonner entre soi, n'est-ce pas ? Si l'on ne veut pas vivre comme des



sauvages. » Quand on lui parlait de sa bonté, elle riait. Il n'aurait plus manqué qu'elle fût méchante ! Elle se défendait, elle disait n'avoir aucun mérite à être bonne. Est-ce que tous ses rêves n'étaient pas réalisés ? Est-ce qu'il lui restait à ambitionner quelque chose dans l'existence ? Elle rappelait son idéal d'autrefois, lorsqu'elle se trouvait sur le pavé : travailler, manger du pain, avoir un trou à soi, élever ses enfants, ne pas être battue, mourir dans son lit. Et maintenant son idéal était dépassé; elle avait tout, et en plus beau. Quant à mourir dans son lit, ajoutait-elle en plaisantant, elle y comptait, mais le plus tard possible, bien entendu.

C'était surtout pour Coupeau que Gervaise se montrait gentille. Jamais une mauvaise parole, jamais une plainte derrière le dos de son mari. Le zingueur avait fini par se remettre au travail; et, comme son chantier était alors à l'autre bout de Paris, elle lui donnait tous les matins quarante sous pour son déjeuner, sa goutte et son tabac. Seulement, deux jours sur six, Coupeau s'arrêtait en route, buvait les quarante sous avec un ami, et revenait déjeuner en racontant une histoire. Une fois même, il n'était pas allé loin, il s'était payé avec Mes-Bottes et trois autres un gueuleton soigné, des escargots, du rôti et du vin cacheté, au Capucin, barrière de la Chapelle; puis, comme ses quarante sous ne suffisaient pas, il avait envoyé la note à sa femme par un garçon, en lui faisant dire qu'il était au clou. Celle-ci riait, haussait les épaules. Où était le mal, si son homme s'amusait un peu ? Il fallait laisser aux

hommes la corde longue, quand on voulait vivre en paix dans son ménage. D'un mot à un autre, on en arrivait vite aux coups. Mon Dieu ! on devait tout comprendre. Coupeau souffrait encore de sa jambe, puis il se trouvait entraîné, il était bien forcé de faire comme les autres, sous peine de passer pour un mufle. D'ailleurs, ça ne tirait pas à conséquence; s'il rentrait émêché, il se couchait, et deux heures après il n'y paraissait plus.

Pendant, les fortes chaleurs étaient venues. Une après-midi de juin, un samedi que l'ouvrage pressait, Gervaise avait elle-même bourré de coke la mécanique, autour de laquelle dix fers chauffaient, dans le ronflement du tuyau. A cette heure, le soleil tombait d'aplomb sur la devanture, le trottoir renvoyait une réverbération ardente, dont les grandes moires dansaient au plafond de la boutique; et ce coup de lumière, bleui par le reflet du papier des étageres et de la vitrine, mettait au-dessus de l'établi un jour aveuglant, comme une poussière de soleil tamisée dans les linges fins. Il faisait là une température à crever. On avait laissé ouverte la porte de la rue, mais pas un souffle de vent ne venait; les pièces qui séchaient en l'air, pendues aux fils de laiton, fumaient, étaient raides comme des copeaux en moins de trois quarts d'heure. Depuis un instant, sous cette lourdeur de fournaise, un gros silence régnait, au milieu duquel les fers seuls tapaient sourdement, étouffés par l'épaisse couverture garnie de calicot.

- Ah bien ! dit Gervaise, si nous ne

fondons pas, aujourd'hui ! On retirerait sa chemise !

Elle était accroupie par terre, devant une terrine, occupée à passer du linge à l'amidon. En jupon blanc, la camisole retournée aux manches et glissée des épaules, elle avait les bras nus, le cou nu, toute rose, si suante, que des petites mèches blondes de ses cheveux ébouriffés se collaient à sa peau. Soigneusement, elle trempait dans l'eau laiteuse des bonnets, des devants de chemises d'homme, des jupons entiers, des garnitures de pantalons de femme. Puis, elle rotait les pièces et les posait au fond d'un panier carré, après avoir plongé dans un seau et secoué sa main sur les corps des chemises et des pantalons qui n'étaient pas amidonnés.

- C'est pour vous, ce panier, madame Putois, reprit-elle. Dépêchez-vous, n'est-ce pas ? Ça sèche tout de suite, il faudrait recommencer dans une heure.

Madame Putois, une femme de quarante-cinq ans, maigre, petite, repassait sans une goutte de sueur, boutonnée dans un vieux caraco marron. Elle n'avait pas même retiré son bonnet, un bonnet noir garni de rubans verts tournés au jaune. Et elle restait raide devant l'établi, trop haut pour elle, les coudes en l'air, poussant son fer avec des gestes cassés de marionnette. Tout d'un coup, elle s'écria :

- Ah ! non, mademoiselle Clémence, remettez votre camisole. Vous savez, je n'aime pas les indécences. Pendant que vous y êtes, montrez toute votre boutique. Il y a déjà trois hommes arrêtés en face.

La grande Clémence la traita de vieille bête, entre ses dents. Elle suffoquait, elle pouvait bien se mettre à l'aise; tout le monde n'avait pas une peau d'amadou. D'ailleurs, est-ce qu'on voyait quelque chose ? Et elle levait les bras, sa gorge puissante de belle fille crevait sa chemise, ses épaules faisaient craquer les courtes manches. Clémence s'en donnait à se vider les moelles avant trente ans; le lendemain des noces sérieuses, elle ne sentait plus le carreau sous ses pieds, elle dormait sur la besogne, la tête et le ventre comme bourrés de chiffons. Mais on la gardait quand même, car pas une ouvrière ne pouvait se flatter de repasser une chemise d'homme avec son chic. Elle avait la spécialité des chemises d'homme.

- C'est à moi, allez ! finit-elle par déclamer, en se donnant des claques sur la gorge. Et ça ne mord pas, ça ne fait bobo à personne.

- Clémence, remettez votre camisole, dit Gervaise. Madame Putois a raison, ce n'est pas convenable... On prendrait ma maison pour ce qu'elle n'est pas.

Alors, la grande Clémence se rebilla en bougonnant. En voilà des giries ! Avec ça que les passants n'avaient jamais vu des nénaïs ! Et elle soulagea sa colère sur l'apprentie, ce louchon d'Augustine, qui repassait à côté d'elle du linge plat, des bas et des mouchoirs; elle la bouscula, la poussa avec son coude. Mais Augustine, hargneuse, d'une méchanceté sournoise de monstre et de souffre-douleur, cracha par-derrière sur sa robe, sans qu'on la vît, pour se venger.

(A suivre)

- AL OMDA AUTO ECOLE - S.A.R.L (AU) Société à Responsabilité Limitée Associé Unique au Capital de 100 000,00 dhs Siège Social: RUE 20 AOUT LOTISSEMENT KHARBACHI N 34 NADOR

I- Aux termes du P.V de l'A.G.E du 01/07/2024, il a été décidé :

\* TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL: L'associé unique décide de transférer le siège social de la société RUE 20 AOUT LOTISSEMENT KHARBACHI N 34 NADOR à nouvelle adresse LOTISSEMENT EL BOUSTANE AVENUE CENTRALE PARK IMMEUBLE N° 174 NADOR.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 03/07/2024 N°8204 POUR EXTRAIT ET MENTION

La Gérance

N° 4670/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHICHAOUA  
C.T RAHHALA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 04/2024  
Le: 08/08/2024 à 11 heures du matin. Il sera procédé dans la salle de reunion de la commune RAHALA à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix relatifs à :  
1- FOURNITURE ET POSE DE PLAQUES D'ENERGIE SOLAIRE AUX PUITES DOUAR TAKHENZA, DOUAR DAR ELABDE ET DOUAR IDOUGHASSE  
2-ACHAT DE POMPES

EMERGEEES POUR PUITES DOUAR TAKHENZA ET PUITES DOUAR DAR EL ABDE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de bureau technique de la commune. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 6000,00Dhs(SIX MILLE DHS) L'estimation du coût des prestations du présent appel d'offre établi par le maître d'ouvrage est : 320,160,00 Dhs Trois cent vingt Mille cent soixante Dirhams .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (20 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4671/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
COMMUNE DE ZAOUAT AHANSAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIE  
N°04/2024 /BC/  
CT\_ZA /PAZ

Le 23 juillet 2024 à 10 h il

sera procédé, dans la salle de réunions de la CT de Zaouiat Ahansal à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour :  
- ouverture piste reliant Taouirt Oukadou et Tnouite à Ait Aabdi  
- ouverture piste reliant Taytntghrar et Askar n°Ait hmad ouadou à Ait Aabdi  
-ouverture piste reliant Amzaghou et lily à Ait Aabdi.

- Élargissement piste reliant Boumardoule et Ait Aabdi à travers Tkrinte A LA CT ZAOUAT AHANSAL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf mille trois cent dirhams, 00 Cts (9.300,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent soixante neuf milles deux cent dirhams(469 200,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 4672/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DU TRANSPORT  
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

Avis de report de

L'Appel d'Offres Ouvert international n° 34/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert international n° 34/2024 du 16/07/2024 à 10 H, relatif aux Travaux d'élargissement et renforcement de la RR 110 entre Ouled berhil et Aoulouz du PK 0+000 au PK 30+000, province de Taroudant est reporté au 23/07/2024 à 10h.

Le reste est inchangé.

N° 4669/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
القياسية  
جماعة واد تارودانت  
مكتب المساور العمومية

قرار جماعة واد تارودانت... بشأن إعلان عن إجراء استحداث الكفالة المهنية للترقي في درجات تلقى من الدرجة الثانية، مساعد إداري من الدرجة الأولى، مساعد تلقى من الدرجة الأولى

- بتلقى القابض التلقائي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات الصادر بتوقيده الظهير رقم 1.15.85 الصادر في بتاريخ 26 رمضان 1446 (07 يوليوز 2015)
- بتلقى الظهير الشريف رقم 1.58.668 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بشأن النظم الأساسي للم الوظيفة العمومية سيما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم رقم 2.77.738 بتاريخ 13 شوال 1397 الموافق (27 شتنبر 1977) بشأن النظم الأساسي الخاص بموظفي الجماعات المحلية سيما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم رقم 481.67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بمن تمهيد نصوص التشريعات والتنظيمات الخاصة بولوج الفئات ودرجات ومناصب الإدارات العمومية.
- بناء على المرسوم رقم 2.85.72 الصادر في 29 شوال 1426 (02 ديسمبر 2005) بشأن النظم الأساسي الخاص بجهة القابض المتشعبة بين الوزارات.
- بناء على قرار الوزير المتكلم لدى الوزير الأول المتعلق بتحديث الفئات العامة رقم 1995-06 الصادر بتاريخ 29 رجب 1427 الموافق لـ 24 أغسطس 2006 بتحديد نظم امتحان الكفالة المهنية لولوج درجة تلقى من الدرجة الثانية.
- بناء على المرسوم رقم 2.22.611 الصادر في 18 صفر 1444 (7 سبتمبر 2022) بتغيير المرسوم رقم 2.84.403 الصادر في 29 شوال 1426 (02 ديسمبر 2005) بتحديد شروط تلقى موظفي التولى في الدرجة أو الإجازة.
- بناء على المرسوم رقم 2.22.608 الصادر في 19 صفر 1444 (7 سبتمبر 2022) بتغيير وتتميم المرسوم رقم 2.19.452 و رقم 2.06.453 بتاريخ 20 من ذي القعدة 1426 (29 أكتوبر 2010) بشأن القابض الأساسيين الخاصين ببعض المساعدين التلقين و المساعدين الإداريين المشتركين بين الوزارات.
- و بناء على قرار الوزير المتكلم لدى رئيس الحكومة المتعلق بالانتقال الرئسي وإصلاح الإدارات رقم 1438.22 الصادر في 23 شوال 1443 (24 ماي 2022) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفالة المهنية للترقي في الدرجة وقياسية لبعض المساعدين التلقين و المساعدين الإداريين المشتركة بين الوزارات.

بقيسور ما يسين:

التلصن الأول : تنظيم جماعة واد أمليل امتحان الكفالة المهنية لولوج مختلف الدرجات المعطن عليها في الجدول التالي:

الدرجة المهنية	درجة الوالوج	شروط المشاركة	المناصب المطلوبة	تاريخ و مكان إجراء الامتحان	أخر أجل لإيداع الترشيحات
تلقى من الدرجة الثالثة	تلقى من الدرجة الثانية	الموظفون المتقربون عند ترويج إجراء الامتحان على مست (6) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية	01	25 نونبر 2024 بمقر الجماعة	تودع طلبات الترشيحات بمكتب الترقية بالجماعة في أول قضاء 08 نونبر 2023
مساعد تلقى من الدرجة الثالثة	مساعد تلقى من الدرجة الأولى	في الدرجة الستون (60) منها (45) حدود 14% من عدد الموظفين المتقربون للشروط	01	11 شتنبر 2024 بمقر الجماعة	تودع طلبات الترشيحات بمكتب الترقية بالجماعة في أول قضاء 30 غشت 2024
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الأولى	الموظفون المتقربون (التضاميا)	01	11 شتنبر 2024 بمقر الجماعة	تودع طلبات الترشيحات بمكتب الترقية بالجماعة في أول قضاء 30 غشت 2024

N° 4668/PA

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié  
N° 21/DPETL/Lar/2024

Le 23 JUILLET 2024 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Contrôle et suivi de la qualité des travaux de réparation des dégâts de crues situé au PK46+900 de la RP4403 au périmètre du douar Maisra (Province de Larache)

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.mtponet.gov.ma](http://www.mtponet.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 000 ,00 DHS, (MILLE DIRHAMS).

L'estimation du coût des prestations : 52 296,00 DHS, (CINQUANTE DEUX MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT SEIZE DIRHAMS ET ZERO CENTIMES TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :  
- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 05 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

ACTIVITE	QUALIFICATIONS EXIGES	CATGORIE
CQ	CQ3 et CQ7	4

N° 4667/PA



**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'Éducation Nationale  
des Précolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 26/DPSS/2024**

SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de dix heures 00 minutes (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale ouverte concernant : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE MOUSSA IBN NOUSSER A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

C.A n°	OBJET	Estimations coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis de CA
26/DPSS/2024	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE MOUSSA IBN NOUSSER A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	7 500 000.00 DHS HT (Sept millions cinq cent mille dirhams HT)	A partir de dix heures 00 min (10h00min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaouabe 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Une visite des lieux est prévue le 26/07/2024 A 11h00min

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 4673/PA



**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'Éducation Nationale  
des Précolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 28/DPSS/2024**

SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de dix heures 00 minutes (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale ouverte simplifiée concernant : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRESCOLAIRE AUX COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

C.A n°	OBJET	Estimations coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis de CA
28/DPSS/2024	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRESCOLAIRE AUX COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	4 200 000.00 DHS HT (quatre millions deux cent mille dirhams HT).	A partir de dix heures 00 min (10h00min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaouabe 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Une visite des lieux est prévue le 26/07/2024.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 4675/PA



**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'Éducation Nationale  
des Précolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 27/DPSS/2024**

SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de dix heures 20 minutes (10h20min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale ouverte concernant ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE ABDELLAH EL AROU A LA COMMUNE DE DAR BEL AMRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

C.A n°	OBJET	Estimations coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis de CA
27/DPSS/2024	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE ABDELLAH EL AROU A LA COMMUNE DE DAR BEL AMRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	9 200 000.00 DHS HT (Neuf millions deux cent mille dirhams HT).	A partir de dix heures 20 min (10h20min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaouabe 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Une visite des lieux est prévue le 26/07/2024 A 11h00min

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 4674/PA



**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'Éducation Nationale  
des Précolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 29/DPSS/2024**

SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de onze heures 00 minutes (11h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale ouverte simplifiée concernant : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

C.A n°	OBJET	Estimations coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis de CA
29/DPSS/2024	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	5 000 000.00 DHS HT (cinq millions dirhams Hors taxe)	A partir de onze heures 00 min (11h00min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaouabe 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Une visite des lieux est prévue le /07/2024.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 4676/PA

**Sté -EPIC DIGITAL ADS- SARL/AU CONSTITUTION**  
 Dénomination: Sté -EPIC DIGITAL ADS- SARL/AU.  
 Activité: Publicité.  
 Adresse: 102 Bd Yaacoub Al Mansour au RDC, Oujda.  
 Capital social: 100.000,00Dhs.  
 Durée: 99 ans.  
 Associé Gérant Unique: Mr Badr-Eddine ELASSI CIN N°F571734.  
 R.C N°: 42671 au Tribunal de Commerce d'Oujda.  
**N° 4679/PA**

Etude Maître Jaouhara OUASSAIDI  
 Notaire à Berkane  
 Angle Bd Med V ET Bd Bir Anzarane  
 Résidence Boubecher 1er étage Bureau n°7  
 Tél: 0536618282/83.  
 Fax: 0536618484.  
 Société -KNJ TOURING INVEST- S.A.R.L./AU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte notarié reçu en l'étude de Maître Jaouhara OUASSAIDI, Notaire à Berkane, en date du 19 Juin 2024, y enregistré le 01 Juillet 2024 sous les mentions suivantes: RE: 6265, OR: 5872, D.E: Gratifs, il a été établi un acte notarié de constitution d'une Société à Responsabilité Limitée à associé unique, dont les caractéristiques suivantes: Dénomination: -KNJ TOURING INVEST- S.A.R.L./AU.  
 ICE: 00351922000029.  
 Objet: La société a pour objet pour son compte que pour le compte des tiers: L'exploitation d'un Hôtel, Restaurant, Café et Night club. Et plus généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement, en tout ou en partie à l'une ou l'autre des opérations visées ci-dessus, de manière à faciliter, favoriser ou développer l'activité de la société, ainsi que toutes participations directes ou indirectes, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.

Séjour Social: Saïdia, Angle Rue Anoual et Bd Med V, Front de mer.  
 Durée: 99 ans.  
 Capital Social: Est fixé à la somme de Dix Millions Huit Cent Soixante Mille Dirhams (10.860.000,00Dhs) divisé en Mille quatre vingt six (1.086) parts sociales de dix mille (10.000) dirhams chacune, entièrement libérées, attribuées en totalité à l'associé unique.

Gérance: La société est gérée et administrée par Mr Abdelmajid MADRANE, C.I.N n° F109885.  
 Dépôt légal a été déposé au Tribunal de 1ère Instance de Berkane le 05 juillet 2024, sous le n° 396.  
**N° 4680/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de la Santé et de la Protection sociale  
 Direction Régionale de Casa - Settat  
 Délégation préfectorale Hay Hassani  
**APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ À MAJORATION**  
 N° 12/2024 (SEANCE PUBLIQUE)  
 Le 22/07/2024 A 10

Heures, il sera procédé, à la salle de réunion du siège de la délégation à la salle de réunion de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani sis à angle Rue Sidi Khadir et rue Ibn Haïtam HAY HASSANI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié à majoration pour: Hygiène et nettoyage des locaux administratifs de la délégation et des locaux des centres de santé relevant de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani (Lot unique). Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 719887,44 dhfs (Sept cent dix neuf mille cinq cent quatre vingt sept dirhams et quarante quatre centimes) (TTC).  
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000 dhfs (dix mille dirhams)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être Conformés aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 DU 15 Chaabna 1444 (08/03/2023) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.  
**N° 4681/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE MIDELET  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX**  
**SEANCE PUBLIQUE**  
 N° : 35/ENDH/2024  
 Le 22/08/2024 à 10H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres des prix pour : L'ACQUISITION DE SIX VEHICULES AMENAGES EN TRANSPORT SCOLAIRE ET UNE VEHICULE AU PROFIT D'UNE ASSOCIATION A LA PROVINCE DE MIDELET.  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : SOIXANTE MILLE DIRHAMS (60 000,00 DHFS). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à (3 076 800,00DHS). TROIS MILLIONS SOIXANTE SEIZE MILLE HUIT CENTS DIRHAMS ET 00 CENTIMES.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation; Les catalogues et les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation;  
**N° 4682/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH - SAFI PROVINCE DE YOUSOUFFIA  
 SECRETARIAT GENERAL DBM  
**Avis d'Appel d'Offres Ouvert National**  
 N° 47/2024

Le 5 Aout 2024 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 47/2024 pour : ELECTRIFICATION DU SIEGE ET DE LA RESIDENCE OFFICIELLE DE LA PROVINCE DE YOUSOUFFIA PAR ENERGIE SOLAIRE.  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : Trois Millions Six Cent quatre-vingt et un mille vingt dirhams (3 681 020,00 DHSTTC).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Soixante Treize Mille Dirhams ( 73 000,00 Dhfs ).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) (Article 135 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 aux marchés publics).  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du règlement de consultation.  
 Les Catalogue, notices ou autres documents techniques sont mis dans un pli distinct déposé au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception. (Date Limite le 2 Aout 2024 à 10 Heures)  
**N° 4683/PA**

**Royaume du Maroc**  
*Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation*  
 ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
 RÉGION RABAT SAËL KENITRA  
 DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 30/DPSS/2024**  
 SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 aout 2024 à partir de onze heures 20 minutes (11h20min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale ouverte simplifiée concernant : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE MEHDI BEN BARKA A LA COMMUNE OULED HCINE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

C.A n°	OBJET	Estimation coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis des C.A
30/DPSS/2024	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE MEHDI BEN BARKA A LA COMMUNE OULED HCINE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	2 000 000,00.00 DHFS HT (Deux millions dirhams Hors taxe)	A partir de onze heures 20 min (11h20min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabna 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent:  
 -Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine;  
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine;  
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 -Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Une visite des lieux est prévue le 26/07/2024 à 11h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

**N° 4677/PA**

**Royaume du Maroc**  
*Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation*  
 ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
 RÉGION RABAT SAËL KENITRA  
 DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 31/DPSS/2024**  
 SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 aout 2024 à partir de onze heures 40 minutes (11h40min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale ouverte simplifiée concernant : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE FARABI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

C.A n°	OBJET	Estimation coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis des C.A
31/DPSS/2024	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE FARABI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	2 000 000,00 DHFS HT (Deux millions dirhams Hors taxe)	A partir de onze heures 20 min (11h20min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabna 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent:  
 -Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine;  
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine;  
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 -Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Une visite des lieux est prévue le 26/07/2024 à 11h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

**N° 4678/PA**

Constitution  
SOCIETE Nidkadi  
services  
GSM: 069889180.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/05/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination : «Nidkadi services»-SARL.  
Siège Social : NR 55 DERB CHABAB ABD MONASTIER EL ALIA MOHAMMEDIA. Associé : Mr. MOHAMED AIT EL KADI, apporteur en numéraire 5 000,00 dhs soit 50 parts sociales

-Mr. RACHID NID BELLA, apporteur en numéraire 5 000,00 dhs soit 50 parts sociales

TOTAL 10 000,00 dhs soit 100 parts sociales

Objet :  
- COURTIER DE MARCHANDISES (VENTE AUX MARCHANDS DÉTAILLANTS ET AUX CONSOMMATEURS)  
- ZWACHAT VENTE DE DÉTAIL HORS MAGASIN,  
- 3) TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE) IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT)  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 10.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. MOHAMED AIT EL KADI.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de première instance de Mohammedia le 08/07/2024 sous le N°1337. RC N°35699.

N° 4664/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts

Direction Régionale de Sous Massa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 30/2024 DRANEF-SM

Le 01/08/2024 à 09h30min, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa (Quartier Administratif, Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 30/2024 DRANEF-SM du 01/08/2024 pour l'exécution des travaux de régénération au profit de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa sur une superficie totale de 1145ha, répartis en dix (10) lots :

- Lot n°01 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 100 ha au périmètre « Lagroune», Commune territoriale d'Argana, Province de Taroudant;
- Lot n°02 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 85 ha au périmètre « Ait Moussi 04», Commune territoriale d'Argana, Province de Taroudant;
- Lot n°03 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 50 ha au périmètre « Legtar 02», Commune territoriale de Tafingouit, Province de Taroudant;
- Lot n°04 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 100 ha au périmètre « Ighfi 02», Commune territoriale d'Idougmad, Province de Taroudant;

- Lot n°05 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 173 ha au périmètre « Bouana 1», Commune territoriale de Dîr, Province de Taroudant;
- Lot n°06 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 187 ha au périmètre « Bouana 2», Commune territoriale de Dîr, Province de Taroudant;
- Lot n°07 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 100 ha au périmètre « Brwigia 02», Commune territoriale de Tioat, Province de Taroudant;
- Lot n°08 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 150 ha au périmètre « Ait M'hamed », Commune territoriale de «Sidi Abdellah Bouchouari » Province de Chouka Ait Baba;
- Lot n°09 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 100 ha au périmètre « Boualamene», Commune territoriale de «Imi Mjoume » Province de Chouka Ait Baba;
- Lot n°10 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 150 ha au périmètre « Ait M'hamed », Commune territoriale de «Sidi Abdellah Bouchouari » Province de Chouka Ait Baba;

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

L'estimation maximale des coûts des prestations est fixée comme suit :

- Lot n° 01 : trois millions soixante et un mille deux cents Dirhams (3.061.200,00 Dh) TTC.
- Lot n° 02 : deux millions six cent quarante-neuf mille sept cent vingt Dirhams (2.649.720,00 DH) TTC ;
- Lot n° 03 : un million cinq cent cinquante-six mille cent soixante Dirhams (1.556.160,00 DH) TTC ;
- Lot n°04 : trois millions cent dix-sept mille trois cent soixante Dirhams (3.117.360,00 DH).
- Lot n°05 : cinq millions trois cent cinquante-six mille cinq cent trente-six Dirhams (5.356.536,00 DH).
- Lot n°06 : cinq millions huit cent huit mille neuf cent cinquante et un Dirhams soixante Centimes. (5.808.951,60 DH).
- Lot n°07 : trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille six cents Dirhams (3.099.600,00 DH).
- Lot n°08 : trois millions cent cinq mille sept cent soixante-huit Dirhams (3.105.768,00 DH).
- Lot n°09 : trois millions cent six mille huit cents Dirhams (3.106.800,00 DH).
- Lot n°10 : quatre millions six cent quarante-sept mille six cents Dirhams (4.647.600,00 DH).

Les montants des cautionnements provisoires sont fixés comme suit :

- Lot n° 01 : Quarante-cinq mille dirhams (45.000,00 Dhs);
- Lot n° 02 : Trente-cinq mille Dirhams (35.000,00 Dhs);
- Lot n° 03 : Vingt mille dirhams (20.000,00 Dhs);
- Lot n° 04 : Quarante-cinq mille dirhams (45.000,00 Dhs);
- Lot n°05 : Soixante-quinze

mille Dirhams (75.000,00 Dhs);

-Lot n°06 : Quatre-vingts mille Dirhams (80.000,00 Dhs);

-Lot n°07 : Quarante-cinq mille dirhams (45.000,00 Dhs);

-Lot n°08 : Quarante-cinq mille dirhams (45.000,00 Dhs);

-Lot n°09 : Quarante-cinq mille dirhams (45.000,00 Dhs);

-Lot n°10 : soixante-cinq mille Dirhams (65.000,00 Dhs);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Il est prévu une réunion, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa (Quartier Administratif, Agadir), le 26/07/2024 à 10h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 4685/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts

Direction Régionale de Sous Massa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°34/2024/DRANEF/SM

Le 01/08/2024 à 11h00 min, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous-Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 34/2024/DRANEF/SM du 01/08/2024, pour la fourniture de matériels techniques destinés à la concrétisation de la valorisation éco-touristique du Parc National de Sous Massa, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul et province de Chouka-Ait Baha. (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations (établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quarante Neuf Mille Six Cents Dirhams (249.600,00DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille neuf cent dirhams (4.900,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les prospectus sont :

- Soit déposés contre récépissé, aux bureaux d'ordre de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa à Agadir, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de Consultation.

N° 4686/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts

Direction Régionale de Sous Massa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°35/2024/DRANEF/SM

Le 02/08/2024 à 11 h 00 min, il sera procédé, au siège de la direction régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de sous Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 35/2024/DRANEF/SM du 02/08/2024, pour la fourniture de matériels optiques destinés à la concrétisation de la valorisation éco-touristique du Parc National de Sous Massa, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul. (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations (établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Quarante-vingt Quatre Mille Dirhams (384 000,00DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : sept mille cinq cent Dirhams (7500,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les prospectus sont :

- Soit déposés contre récépissé, aux bureaux d'ordre de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa à Agadir, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de Consultation.

N° 4687/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts

Direction Régionale de Sous Massa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 36/2024 DRANEF-SM

Le 02/08/2024 à 09h30min, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa (Quartier Administratif, Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres

ouvert national sur offres de prix N°36/2024 DRANEF-SM du 02/08/2024 relatif à l'exécution des travaux de régénération au profit de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa sur une superficie totale de 1273ha, répartis en douze (12) lots :

- Lot n°01 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 100 ha au périmètre «Tachouaïtes», Commune territoriale de Rasmouka, Province de Tiznit;
- Lot n°02 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 100 ha au périmètre «Aouris», Commune territoriale de Rasmouka, Province de Tiznit;
- Lot n°03 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 105 ha au périmètre «Asdim 1», Commune territoriale de Rasmouka, Province de Tiznit;
- Lot n°04 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 118 ha au périmètre «Asdim 2 », Commune territoriale de Rasmouka, Province de Tiznit;
- Lot n°05 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 200 ha au périmètre «Tangamte », Commune territoriale de Ait Ahmed, Province de Tiznit;
- Lot n°06 : Exécution des travaux de régénération de Thuya sur une superficie de 54ha au périmètre « Igui Modal», Commune Territoriale de Tiqui, Préfecture d'Agadir Ida Ouanane;
- Lot n°07 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 100ha au périmètre « Igui N'Tagua», Commune Territoriale de Tazni, Préfecture d'Agadir Ida Ouanane;
- Lot n°08 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 80ha au périmètre « Ait Khamiss», Commune territoriale de Tamri, Préfecture d'Agadir Ida Ouanane;
- Lot n°09 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 106ha au périmètre « Agalay 2 », Commune territoriale d'Amiskroud, Préfecture d'Agadir Ida Ouanane;
- Lot n°10 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 140ha au périmètre « Agalay 3 », Commune territoriale d'Amiskroud, Préfecture d'Agadir Ida Ouanane;
- Lot n°11 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 100ha au périmètre « Sidi Boushab 1 », Commune territoriale d'Amiskroud, Préfecture Agadir Ida Ouanane;
- Lot n°12 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 70ha au périmètre « Alma», Commune territoriale d'Aouriz, Préfecture d'Agadir Ida Ouanane;

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

L'estimation maximale des coûts des prestations est fixée comme suit :

- Lot n°01 : trois millions quatre-vingt-deux mille huit cents dirhams (3 082 800,00 dhs) TTC ;
- Lot n°03 : trois millions deux cent soixante-douze mille cinq cent vingt dirhams (3 272 520,00) TTC ;
- Lot n°04 : trois millions six cent quarante-sept mille six cent quatre dirhams (3 647 604,00) TTC ;
- Lot n°05 : cinq millions cent cinquante-six mille trois cent quatre Dirhams (5 156 304,00 DH) TTC ;
- Lot n°06 : un million sept cent douze mille quatre cent quatre-vingt-seize dirhams (1 712 496,00DH) TTC ;
- Lot n°07 : deux millions sept cent trente-cinq mille neuf cent quarante-quatre dirhams quatre-vingts Centimes (2 735 944,80 DH) TTC ;
- Lot n°08 : deux millions cinq cent cinq mille cent vingt dirhams (2 505 120,00 DH) TTC ;
- Lot n°09 : trois millions deux cent quarante et un mille huit dirhams (3 241 008,00DH) TTC ;
- Lot n°10 : quatre millions deux cent soixante et onze mille deux cent quatre-vingts dirhams (4 271 280,00 DH) TTC ;
- Lot n°11 : un million neuf cent quatre-vingt-douze mille Dirhams (1 992 000,00 DH) TTC ;
- Lot n°12 : deux millions cent soixante-huit mille six cent quarante Dirhams (2 168 640,00) TTC ;

Les montants des cautionnements provisoires sont fixés comme suit :

- Lot n°01 : Quarante-cinq mille dirhams (45.000,00 Dhs);
- Lot n°02 : Quarante-cinq mille dirhams (45.000,00 Dhs);
- Lot n°03 : Quarante-cinq mille dirhams (45.000,00 Dhs);
- Lot n°04 : Cinquante mille dirhams (50.000,00 Dhs);
- Lot n°05 : soixante-quinze mille dirhams (75.000,00 Dhs);
- Lot n°06 : vingt-cinq mille dirhams (25.000,00 Dhs);
- Lot n°07 : quarante mille dirhams (40.000,00 Dhs);
- Lot n°08 : trente-cinq mille dirhams (35.000,00 Dhs);
- Lot n°09 : Quarante-cinq mille dirhams (45.000,00 Dhs);
- Lot n°10 : soixante mille Dirhams (60.000,00 Dhs);
- Lot n°11 : vingt-huit mille dirhams (28.000,00 Dhs);
- Lot n°12 : trente mille dirhams (30.000,00 Dhs);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Il est prévu une réunion au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa (Quartier Administratif, Agadir), le 26/07/2024 à 10h30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 4688/PA

**ENTA ELEC SARL  
DISSOLUTION ANTICIPÉE**

Au Capital de 100.000,00 Dhs  
L'an Deux Mille Vingt-quatre, et le 23 Avril, à dix heures L'AGE, après avoir entendu les explications du président a décidé ce qui suit:

-La dissolution anticipée de la société à compter du 23 Avril 2024.

Conformément à la loi, la société subsistera pour les besoins de la liquidation, jusqu'à la clôture de celle-ci. - Nommement en qualité de liquidateur de la société dissoute sans limite de la durée.

MM.HAMED ABDELHADI EL BATTARI, CIN N14228. Le siège de liquidation est fixe au siège social : Casablanca, 75 RD II JANVIER 1er ETAGE APPRT 169 Ces deux résolutions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Dépôt légale a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 21/05/2024 sous n°918988

N° 4693/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech Safi  
Province Rhamna  
AVIS D'APPEL D'OFFRES

**OUVERT SIMPLIFIÉ  
N° 07-2024/BG  
ET 08-2024/BG**

Le 24/07/2024 il sera procédé dans les bureaux de la Province / / Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix simplifié au profit de la Province Rhamna pour : A 10H00 : AO n° : 07-2024-BG : relatif à : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POSTES DE COMMANDEMENT ( CAIDATS + ANNEXE ADMINISTRATIF ) AU NIVEAU DE LA PROVINCE Caution provisoire : vingt mille dirhams (20 000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent quatre vingt dix neuf mille trois cent soixante quatre dirhams 00 cts (1 199 364.00 DHS)

A 11H00 : AO n° : 08-2024-BG : relatif à : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS AU SIEGE DU CPFA RHAMNA EN LOT UNIQUE.

Caution provisoire : dix mille dirhams (10 000,00 DHS)  
L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cinq cent quatre vingt dix neuf mille huit cent trente six dirhams 86 cts (599 836.86 DHS)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à :

07-2024-BG d'article 04 du RC  
08-2024-BG d'article 08 du RC

N° 4694/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de la Santé et de la protection sociale  
Région Sous-Massa  
Délégation d'Agadir Ida Outanane  
Centre Hospitalier

**Régional D'AGADIR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 16/2024**

(Séance publique)

Le 08/08/2024 à 10 heures ; il sera procédé, dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Régional d'Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour

La maintenance préventive et curative des stérilisateur autoclaves avec adoucisseurs installés au Centre Hospitalier Régional d'Agadir.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespu-

blics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 331200.00 DH TTC (Trois cent trente-et-un mille deux cents dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6000.00 Dh (Six mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent envoyer leurs offres par voie

électronique, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces, relatifs aux marchés publics. Dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le 01/08/2024 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4695/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech Safi  
Province Rhamna

**Avis d'appel d'offre ouvert national n° 11/2024/INDH**

Le 01 Aout 2024 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert n° 11/2024/INDH Pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR TALIB AU CENTRE DE LA COMMUNE SIDI ABDELLAH**

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d' Deux million six cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quarante cinq Dhs 20 cts (2 698 945,20 Dhs).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : Quarante mille Dhs 00 cts (40 000 Dhs)

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification pour les entreprises installées au

Maroc :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : CONSTRUCTION	A2: TRAVAUX COURANTS EN BETON ARMÉ-MACONNERIE POUR BATIMENT	04

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.

N° 4692/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
DIVISION DU BUDGET ET MARCHÉS  
N° 08/INDH/2024

**AVIS RECTIFICATIF  
D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 08/INDH/2024**

Dans le cadre de l'appel d'offres ouvert national N° 08/INDH/2024, Publié dans le journal libération N°18261 en date du 09/07/2024, relatif aux TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE D'ACCES A DAR TALIB ET COLLEGE AU DOUAR AMEZRI COMMUNE IMENOULAOUNE PROVINCE D'OUARZAZATE. Programmé le 09/08/2024 à 10H. Il est porté à la connaissance du public qu'un certificat de qualification et de classification a été exigé de la façon suivante :

Classe Minimale	Secteur	Qualification exigée
4	B : Travaux routier et voirie urbaine	B1 : Travaux de terrassements routiers constants B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B5 : Activités non traitées et enduits superficiels

Par ailleurs, la date d'ouverture des plis sera le 05/08/2024 à 10h au lieu du 01/08/2024 à 10h et le reste sans changement.

N° 4691/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
DÉLÉGATION D'AGADIR

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° : 05/CA/2024  
SEANCE PUBLIQUE**

Le 09 Septembre 2024, à partir de 10 h 00 au matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Dra-Tafilalet à Zagora (salle des réunions), ou au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour :

CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N°	OBJET DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE	ESTIMATION DES COÛTS DES TRAVAUX EN DONS TAXE
05/CA/2024	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT BNO HAZEM A LA CT : TAGHBAUTE, PROVINCE DE ZAGORA.	11 250 000.00 ONZE MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE MILLE

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 10 du règlement de consultation.

N° 4689/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
DÉLÉGATION D'AGADIR

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX N° : 29-31/ZAG/2024  
SEANCE PUBLIQUE**

Le 09 Septembre 2024, à partir de 11 h 00 au matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Dra-Tafilalet à Zagora (salle des réunions), ou au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix pour :

APP N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)
29/ZAG/2024	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT BNO HAZEM A LA CT : TAGHBAUTE, PROVINCE DE ZAGORA.	110 000.00 Cent Cinquante Mille	3 000.00 Trois Mille
30/ZAG/2024	L'ETUDE GÉOTECHNIQUE, LA RECEPTION DES FONDS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT BNO HAZEM A LA CT : TAGHBAUTE, PROVINCE DE ZAGORA.	120 000.00 Cent Vingt Mille	2 000.00 Deux Mille Quatre Cents
31/ZAG/2024	CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT BNO HAZEM A LA CT : TAGHBAUTE, PROVINCE DE ZAGORA.	120 000.00 Cent Vingt Mille	2 000.00 Deux Mille Quatre Cents

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 10 du règlement de consultation.

N° 4690/PA

**SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIO-DIFFUSION ET DE TÉLÉVISION AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N° 35AOM/SNRT/2024  
Le 01/08/2024 à 14:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue El Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Location licences utilisateurs (en vue de conclure un marché reconductible)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement.
- Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (4ème étage).
- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://a.osnrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/prmp/>
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 400.000 Dhs
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 31 000,00 DHS TTC
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma>
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 4696/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE DE KHENIFRA COMMUNE DE KHENIFRA SERVICE DES MARCHÉS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ**

N° : 12/2024  
Le 24 juillet 2024 à Orze (11) heures, il sera procédé dans les bureaux de Mr Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Entretien de bâtiment administratif relevant de la commune territoriale de Khénifra sis à Bd Sidi Laraine.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quatre-vingt Neuf Mille Soixante Huit Dirhams, 40 CTS TTC. (189 068,40 DHS TTC).  
Le cautionnement provisoire (au profit de la commune de Khénifra) est fixé à la somme de : 3.700,00 DHS (Trois Mille Sept Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4697/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**

N° 34/2024/DGM  
Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs  
08/08/2024 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°34/2024/DGM du 08/08/2024 pour La maintenance du système d'automatisation de l'observation météorologique de l'aéroport de Tétouan (Préfecture de Tétouan).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Onze Mille Quatre Cent Dirhams TTC (311 400,00 Dirhams TTC)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille Dirhams (5 000,00 DHS)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Il est prévu une visite des lieux le 01/08/2024 à 10h00 à l'aéroport de Tétouan.  
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N° 4699/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra Province de Béni-Mellal Secrétariat Général DBM/SM**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ**  
N° 15/BG/2024  
Le 25/07/2024 à 10h heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM-SM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix relatif à : ACHAT DE MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'EXTENSION DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 DHS (Quinze Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 996.944,00 DHS = NEUF CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE NEUF CENT QUARANTE QUATRE DIRHAMS.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chabban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent dé-

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**

N° 4698/PA  
Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs  
07/08/2024 à 10h00 il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction

Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 46/2024/DGM du 07/08/2024, pour TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET INSTALLATION AU CENTRE DE CONFÉRENCE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MÉTÉOROLOGIE (Préfecture d'Arrondissement Hay Hassani)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts d'acquisition établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux million six cent quatre vingt sept mille trois cent soixante seize dirhams TTC (2 687 376,00 DHS)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois-cent mille dirhams (37 000,00 DHS).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Il est prévu une visite des lieux à la Direction Générale de la Météorologie le 31/07/2024 à 10h00  
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

poser leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la (D.R.H.M.G) province de Béni Mellal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 4700/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra Province de Béni-Mellal Secrétariat Général DBM/SM**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ**  
N° 16/BG/2024  
Le 25/07/2024 à 11h il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM-SM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix relatif à : ACHAT DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE L'EXTENSION DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.000,00 DHS (Huit Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 495.600,00 DHS = Quatre Cent quatre-vingt-cinq Mille Six Cent Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chabban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la (D.S.I.T) province de Béni Mellal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 4701/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIALE ET DES EAUX ET FORÊTS Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL** N° 13/2024

**ORÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES**

Le Vendredi 02 Aout 2024 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 13/2024 du 02/08/2024 pour objet : Travaux d'aménagement de deux points d'eau pour l'abreuvement de cheptel au niveau des communes territoriales Ait ouakili et Aneugui, Cercle Ouacouzeigt, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent cinquante-six mille sept cent quarante Dirhams (256 740,00 DHS)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille Dirhams (5 000,00 DHS)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 4702/PA



**ROYAUME DU MAROC AGENCE NATIONALE DES PORTS DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAH ET REGION**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 16/AOP/DPJR/ANP/2024**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 01 Aout 2024 à 11:00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfah et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES POUR LES PORTS DE LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAH ET REGION**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contentieux.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :

**78 450,00 DHS HT** soit en lettres **Soixante-huit mille quatre cent cinquante Dirhams Hors Taxes.**  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 380, 00 DHS (Mille Trois cent cinquante Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Azilal du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Jijla 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation.

Pour tout renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP - Direction du Port de Jorf Lasfah et Région auprès de la Division Support-Bureaux des Marchés - au box 22 avenue de Ouakili - 03, Jorf Lasfah.

Tel : 05 29 05 95 49 - 06 20 09 03 82- Fax : 05 29 34 64 31.



Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfah et Région  
Direction du Port de Jorf Lasfah, Box 22, Route Ouakili, BP 1382, El Jorf Lasfah (Port principal)  
Tel : 05 29 05 95 49 / 06 20 09 03 82 / 06 20 09 03 81 Fax : 05 29 34 64 31

N° 4703/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la jeunesse  
de la culture  
ET de la communication  
Direction régionale Rabat  
Sala Kenitra  
Direction préfectorale  
Skhirat Témara  
Avis d'appel d'offres  
ouvert national simplifié  
n°06/2024

Le 23 juillet 2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la direction préfectorale Skhirat Témara sis à Avenue Hassan II temara à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié n°06/2024 relatif à La prestation de restauration collective des colonies de vacances relevant de la direction préfectorale Skhirat Témara du ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication-département de la jeunesse -  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 639 347,50 (six cent trente-neuf mille trois cent quarante-sept dirhams et cinquante centimes).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 12 786 00 (douze mille sept cent quatre-vingt-six dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.

N° 4704/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province Chtouka  
Ait Baha  
Secrétariat Général  
Division  
de l'Action Sociale  
Appel à Manifestation  
d'intérêt N° 2 pour la  
sélection d'une association  
œuvrant dans le domaine  
du soutien scolaire pour  
la mise en œuvre du  
dispositif de soutien  
scolaire au titre de l'année  
scolaire 2024-2025 au  
niveau de la Province  
Chtouka Ait Baha

Contexte :  
La 3ème phase de l'INDH est fondée sur une nouvelle approche visant l'amélioration des indicateurs du capital humain à travers quatre programmes dont le Programme 4 intitulé « Impulsion du capital humain des générations montantes ». Ce programme vise à assurer un développement humain harmonieux et accompagner les générations montantes pour lutter contre l'abandon scolaire et partant favoriser leur inclusion socio-économique. Compte tenu des faibles ré-

sultats obtenus par les élèves en difficulté se traduisant par un taux élevé de redoublement et d'abandon scolaire, l'INDH envisage de mener des actions de soutien scolaire, qui seront déployées par le tissu associatif chevronné en vue d'améliorer sensiblement le niveau de scolarisation des élèves bénéficiaires relevant des établissements scolaires du cycle primaire en milieu périurbain et rural défavorisés de la Province de Chtouka Ait Baha.

Objectifs :  
• Contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire dans la perspective d'améliorer les indicateurs de scolarisation ;  
• Impliquer les acteurs Étatiques et les partenaires associatifs opérant dans le domaine de l'éducation et de l'amélioration de la qualité des apprentissages pour minimiser les répercussions négatives du phénomène du décrochage scolaire sur le développement du capital humain de notre pays.

Activités :  
Pour concrétiser le dispositif de soutien scolaire, un processus de mise en œuvre sera entrepris en concertation avec les partenaires concernés selon le calendrier suivant :

- Ciblage des écoles et élèves bénéficiaires ;
- Elaboration d'un programme pédagogique visant l'amélioration des acquis ;
- Recrutement et formation des animateurs ou des enseignants ;
- Dispense de cours de soutien gratuit aux élèves en difficulté d'apprentissage et ce, dans les langues et les mathématiques dans les établissements scolaires concernés en dehors des heures de classe via des éducateurs et animateurs qualifiés ;
- Renforcement des compétences des équipes scolaires ;
- Sensibilisation des parents d'élèves.

Description de la prestation :  
Cet appel à manifestation d'intérêt vise à sélectionner une association œuvrant dans le domaine de l'éducation pour mener des actions de soutien scolaire au titre de l'année scolaire 2024-2025. Les associations intéressées, pourront répondre à cet AMI pour pouvoir déployer leurs actions, à travers un contrat programme à durée limitée.

Le processus de l'opération de soutien scolaire sera réalisé conformément aux termes de références élaborés en l'objet et qui pourront être consultés et retirés auprès de la DAS de cette province ou à travers le lien suivant [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Critères de sélection :  
Cet appel à manifestation d'intérêt est destiné aux associations répondant aux critères de sélection suivants :

- Être une association de droit marocain, indépendante de toute affiliation

politique ou religieuse ;

- Œuvrer dans le domaine de l'éducation depuis au moins 3 ans ;
- Disposer d'un statut juridique conforme à la réglementation en vigueur ;
- Disposer d'une comptabilité conforme à la réglementation en vigueur ;
- Être conforme aux règles fiscales en vigueur ;
- Disposer de ressources humaines qualifiées pour la mise en œuvre du projet ;
- Avoir la capacité de gérer un projet visant 600 élèves bénéficiaires ;
- Présenter une étude de faisabilité du projet comportant la description, les actions détaillées, le budget, l'impact attendu et les indicateurs de suivi.

Pour plus d'informations, les associations peuvent prendre contact avec les services de la Division de l'Action Sociale de la Province Chtouka Ait Baha. Les associations intéressées, doivent déposer leurs dossiers de candidature au plus tard le lundi 29 juillet 2024 à 16h30 au bureau d'ordre du siège de la Province Chtouka Ait Baha.

N° 4705/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
D'ESSAOUIRA  
CERCLE TAMANAR  
CAIDAT DE SMIMOU  
COMMUNE  
IDAOUIAZZA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIÉ  
N° 02/CI/2024

Le 26 juillet 2024 à 09h00mn il sera procédé dans les bureaux siège communal de la commune IDAOUIAZZA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix, pour :  
TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE AU DOUAR ANAMER -  
Construction d'un château à l'école coranique abi elbarakate.

A LA COMMUNE IDAOUIAZZA PROVINCE ESSAOUIRA  
Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministère de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de (Trois Mille Cinq cent Dirhams), 3 500,00 dhs  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (193.170,00dhs) Cent Quatre Vingt Treize Mille Cent Soixante Dix Dirhams (00cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,

32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministère de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation ;

N° 4706/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL  
SUR OFFRES DE PRIX  
N°11/BG/2024

Le 02 Aout 2024 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix pour L'ACHAT DE MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU AU PROFIT DES POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.  
L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée

à la somme de 476.160,00 dhs (Quatre Cent Soixante-Neuf Mille Cent Soixante Dirhams Et 00 Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf Mille Dirhams (9.000,00 Dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars l'appel d'offres ouvert 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 01/08/2024 A 16H30, OU REMIS SEANCE TENANTE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, OU DEPOSES VIA LE PORTAIL DES MARCHES PUBLICS.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 4707/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIÉ  
SUR OFFRES DE PRIX  
N°12/BG/2024

Le 23/07/2024 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la

province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié concernant L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE DESTINE AUX POSTES DE COMMANDEMENTS RELEVANT DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.  
L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 310.080,00 dhs (trois cent dix mille quatre-vingt dirhams et zéro Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de six Mille Dirhams (6.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars l'appel d'offres ouvert 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

LES PROSPECTUS DE TOUS LES ARTICLES SONT A DEPOSER A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 22/07/2024 A 16H30, OU REMIS SEANCE TENANTE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, OU DEPOSES VIA LE PORTAIL DES MARCHES PUBLICS.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 4708/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES  
SERVICE DES MARCHES

### AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ

N° 06/INDH/2024

Dans le cadre de l'AOS N° 06/INDH/2024, prévue le 22/07/2024 à 10h et Publié dans le journal libération N°10261 le 09/07/2024, relatif à L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AU PROFIT DU CENTRE D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION DES PERSONNES A BESOINS SPECIFIQUES A LA COMMUNE DE TAZNAKITE PROVINCE D'OUARZAZATE (Marché allié en Trois lots) :

- Lot n°1 : Mobilier et matériel de bureau, matériel informatiques et Matériel Audio-Visuel ;
- Lot n°2 : Matériel d'Orthophonie, matériel de psychomotricité et matériel de kinésithérapie et de rééducation ;
- Lot n°3 : Matériels de cuisine ;

Il est porté à la connaissance du public, qu'il y a également la possibilité de dépôt des prospectus via le portail des marchés publics, et le reste sans changement.

N° 4709/PA

# Sport



Angleterre/Pays-Bas

## Le funambule contre le feu follet



(une victoire, un nul, une défaite), ils ont mis le turbo contre la Roumanie (3-0) et renversé la Turquie (2-1).

L'impression laissée est celle d'une montée en puissance au fil du tournoi et d'une facilité à se procurer des occasions, deux atouts que les Anglais n'ont pas dans leur manche.

Le sélectionneur Ronald Koeman dispose notamment de deux accélérateurs de particules avec Memphis Depay et Cody Gakpo, une doublette d'attaquants décisive sur les pelouses allemandes.

Positionné sur l'aile gauche, et non dans l'axe comme à Liverpool, Gakpo fait mal aux défenses adverses par ses qualités de percussion et de finition.

Le joueur de 25 ans compte trois buts en cinq matches, ce qui fait de lui le co-meilleur artificier de l'Euro avant les demi-finales. Son total aura même été plus élevé sans un hors-jeu contre la Roumanie et un but contre-son-camp attribué au Turc Mert Müldür sous sa pression.

Gakpo n'est pas le seul "Anglais" de la bande: le gardien Bart Verbruggen (Brighton) et les défenseurs Virgil van Dijk (Liverpool) et Nathan Aké (Manchester City), Micky van de Ven (Tottenham) évoluent tous en Premier League, considérée comme le championnat le plus relevé.

"En regardant la qualité des joueurs dans les deux équipes, on peut s'attendre à ce que le rythme et le niveau de jeu soient très élevés", a anticipé van de Ven.

Les Pays-Bas pourront une nouvelle fois compter sur la vague de leurs supporters colorés pour faire tanguer l'Angleterre et atteindre la première finale d'un tournoi international depuis 2010 (défaite au Mondial en Afrique du Sud).

En attendant, cela faisait longtemps que les Néerlandais n'avaient pas disputé une demi-finale: dix ans en grande compétition (Mondial-2014), vingt ans à un Euro (2004).

Après leur titre de champions d'Europe 1988, en Allemagne, les Néerlandais ont perdu les trois demi-finales disputées à un Euro (1992, 2000, 2004).

L'Euro-2024 s'offre une demi-finale inédice mercredi (20h00) entre des Pays-Bas d'attaque, attirés par l'ivresse de sommets rarement fréquentés, et une équipe d'Angleterre passée de favorite à funambule, perchée en permanence sur un fil au-dessus du vide.

L'affiche à Dortmund aurait dû placer les Anglais, vice-champions d'Europe à l'effectif serti de pépites, en vainqueurs désignés. Ce ne sera pas le cas, tant les "Oranje" apparaissent rétrogradés face à des "Three Lions" aux griffes élimées.

"L'Angleterre défie la logique du football - il n'est pas normal de jouer aussi mal et de continuer à gagner", a fustigé l'ex-international Jamie Carragher, après la qualification,

auprès du Daily Telegraph.

En Allemagne, l'équipe du capitaine Harry Kane n'a gagné qu'une seule fois dans les 90 minutes imparties, contre la Serbie (1-0) en ouverture du premier tour.

Ont suivi deux matches nuls face au Danemark (1-1) et la Slovaquie (0-0), un huitième de finale contre la Slovaquie (2-1 ap) sauvé dans le temps additionnel puis la prolongation, et un quart arraché aux tirs au but devant la Suisse (1-1, 5-3 tab).

L'Angleterre a ronronné, entre prudence et incapacité à accélérer, et elle a peiné à concrétiser sa menace offensive, redoutable sur le papier mais inefficace en réalité: dans les matches à élimination directe, elle a réussi cinq tirs cadrés en 240 minutes.

Malgré cela, la sélection de Gareth Southgate s'est hissée dans le dernier carré d'une compétition majeure pour la troisième fois en quatre tentatives, après le Mondial-2018 (défaite contre la Croatie) et l'Euro-2021 (victoire contre le Danemark).

La finale du 14 juillet à Berlin est à portée de tirs et le groupe y croit, dopé par sa résilience et sa solidarité.

"Ces deux derniers matches nous ont rapprochés en tant que groupe. Nous avons toujours été un groupe très uni, mais cela nous rapproche quand vous traversez une telle épreuve", a mis en avant le défenseur Luke Shaw.

Les Pays-Bas ont cultivé leur espoir de manière différente. Passé un premier tour sans éclat

## Bukayo Saka et les tirs au but

Une histoire anglaise

L'Angleterre, en demi-finale de l'Euro grâce aux tirs au but, a chassé les fantômes du passé dans cet exercice longtemps maudit, grâce au travail de Gareth Southgate et à la ténacité de Bukayo Saka, soufflant trois ans après son échec à Wembley.

Les "Three Lions" espèrent éliminer les Pays-Bas en évitant une nouvelle séance fatidique, mercredi, quatre jours après le sans faute contre la Suisse (1-1, 5-3 tab). Mais s'il le faut, ils se présenteront au point de penalty sans trembler.

Au royaume du football, cette assurance est assez récente et elle porte le sceau de Gareth Southgate, le sélectionneur qui a réconcilié le pays avec les tirs au but.

Sous ses ordres, les Anglais ont remporté trois manches sur quatre en compétition: contre la Colombie au Mondial-2018 puis contre la Suisse deux fois, à commencer par 2019 en demi-finale de la Ligue des na-

tions.

Avant cela, ils restaient sur cinq échecs successifs, une mauvaise série débutée en demi-finale de l'Euro-1996, à Wembley. Le coupable avait entraîné son échec comme un boulet: Gareth Southgate, 25 ans à l'époque.

Nommé sélectionneur en 2016, l'ancien défenseur ou milieu a cessé de considérer les "penalty shoot-outs" comme une loterie, contrairement à ses prédécesseurs. Des analystes ont planché sur le sujet, l'exercice a été travaillé et les détails, comme la respiration, ont été maximisés.

Le seul échec du mandat Southgate est venu au pire moment, cependant, en finale de l'Euro-2021 contre l'Italie, de nouveau à Wembley. Les jeunes qu'il a envoyés au front, à savoir Marcus Rashford, Jadon Sancho et Bukayo Saka, ont tous échoué.

Les trois ont dû porter la responsabilité de la défaite sur leurs épaules, dans un pays sevré de titre depuis le Mondial-1966. Et,

surtout, ils ont été visés par un torrent d'insultes racistes déversées en ligne.

Du trio, seul Saka est encore là en 2024. Et l'aillier d'Arsenal ne s'est pas défilé, samedi dernier, quand il a fallu défier Yann Sommer et la Suisse aux onze-mètres.

"Vous pouvez échouer une fois et vous avez le choix de vous mettre à nouveau dans cette position ou non", a-t-il expliqué ensuite aux médias. L'échec de Wembley, c'est de l'histoire ancienne, d'après le joueur de 22 ans: "Je ne peux que me concentrer sur le présent et tirer le penalty".

Après lui avoir fait un "gros câlin" sur le terrain, Southgate a vanté les mérites de Saka en conférence de presse. "C'est un garçon spécial, un rêve de travailler avec lui", a-t-il dit.

"Bien sûr, on est heureux pour tout le monde, mais surtout pour lui", a pris soin d'insister le sélectionneur, avec 2021 en tête. "Cela demande du courage, mais nous



croyons en lui. Nous avons déjà confiance en lui, mais il a maintenant beaucoup plus d'expérience dans ces moments de pression et sa performance globale a été exceptionnelle".

Bart Verbruggen sait à quoi s'attendre, mercredi, si Saka se présente face à lui. Il y a trois mois, le gardien néerlandais de Brighton s'est incliné face au Gunner sur penalty en championnat.



## Reda Bennani réussit son entrée au tournoi junior de Wimbledon

Le Marocain Reda Bennani a remporté, lundi à Londres, une victoire impressionnante au premier tour du tournoi junior de Wimbledon 6-4 6-7(4) 7-6(6) contre Oliver Bonding, le favori local.

Le joueur de 17 ans a signé la première victoire d'un Marocain à Wimbledon depuis Mehdi Ziadi en 2004. Il devient ainsi le cinquième joueur marocain junior de l'histoire à s'imposer lors d'un prestigieux tournoi de Grand Chelem. De plus, l'affrontement entre Bennani et le Britannique était le tout premier match sur gazon du Marocain, qui compte deux précédentes participations en Grand Chelem, mais sur la terre battue de Roland Garros.

"C'est incroyable, c'est la meilleure sensation qui soit", s'est réjoui

Bennani dans une déclaration d'après match au site de la Fédération internationale de tennis (ITF). "C'est ma première fois ici et ma première fois sur gazon. Je ne m'attendais à rien. Je voulais juste aller sur le court et profiter du public. Je ne pouvais pas être plus heureux", a ajouté le jeune prodige, qui n'a pas manqué de rendre hommage à ses idoles Younes El Aynaoui, Karim Alami et Hicham Arazi.

Reda Bennani occupe actuellement la 17<sup>e</sup> place du classement ITF World Tennis Tour chez les garçons. Il affrontera au deuxième tour l'Espagnol Rafael Jodar, qui a remporté la semaine dernière le J300 Roehampton, le traditionnel tournoi de préparation sur gazon pour les juniors avant Wimbledon.

# Les clubs professionnels approuvent le projet de protection sociale des joueurs, joueuses et cadres techniques

**L**es clubs de la Botola Pro ont approuvé à l'unanimité, lundi à Rabat, le projet de protection sociale des joueuses et joueurs professionnels et cadres techniques.

L'approbation de ce projet a eu lieu lors d'une réunion tenue par le président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa, avec les présidents des clubs professionnels.

Le nouveau mécanisme de protection sociale consiste à fixer la contribution de l'employeur relative aux frais des sportifs et cadres sportifs en réduisant cette contribution pour la période 2024-2028 de 90% à 50% à raison de 10% par an, indique un communiqué de la FRMF.

Selon la même source, ce projet, soumis à un débat, a été approuvé à l'unanimité des

présidents des clubs afin de le présenter ensuite aux institutions compétentes pour sa mise en œuvre réglementaire. Concernant l'assurance sportive et la responsabilité civile des clubs, la réunion a été l'occasion d'annoncer les nouvelles mesures prises par les "start-ups" en matière de rapport clubs-sociétés d'assurance, en vue d'intégrer les accidents et blessures des joueurs et cadres techniques lors de l'exercice de leurs activités.

Il a été également convenu de programmer une réunion spéciale avec les staffs médicaux et administratifs des clubs pour clarifier davantage ces procédures et mécanismes et se familiariser ainsi avec la nouvelle plateforme qui sera dédiée aux clubs.

Lors de cette réunion tenue en présence du président de la Ligue nationale de football professionnel (LNFP), Abdeslam Belkhour,

le président de la FRMF a estimé que le chantier de la protection sociale des sportifs pratiquants est l'une des étapes essentielles de même de leur garantir un niveau de vie décent et un futur serein, ajoutant que le chantier de protection sociale est le fruit d'un travail collectif et participatif impliquant différents acteurs pendant environ deux années. M. Lekjaa n'a pas manqué de souligner que cette réunion représente un "moment historique" dans le parcours footballistique des joueurs et égard aux services qu'offrira la protection sociale aux assurés en matière d'Assurance maladie obligatoire (AMO), d'allocations familiales, de taxe de la formation professionnelle (TFP), d'indemnités de courte durée, d'indemnités de longue durée (retraite) et d'indemnité pour perte d'emploi (IPE).

## Houcine Ammouta aux commandes du club émirati d'Al Jazira

Le club de football émirati d'Al Jazira a annoncé, lundi, la nomination de Houcine Ammouta comme nouvel entraîneur de l'équipe.

Al Jazira a indiqué sur la plateforme "X" s'être engagé avec Ammouta pour prendre les commandes de l'équipe "A" jusqu'en 2026.

Le coach marocain sera sur le banc d'Al Jazira lors du stage de préparation qu'effectuera le club, courant juillet en Espagne.

Ammouta avait évolué dans le championnat émirati de football en tant que joueur du club de Charjah lors de la saison 2002-2003, avant d'entamer une expérience réussie au Qatar avec le club d'Al Sadd comme joueur et entraîneur.

Avant de s'engager avec Al Jazira, Ammouta a marqué les esprits en tant qu'entraîneur de la sélection jordanienne de football en menant les "Nashama" à la première finale de leur histoire en Coupe d'Asie des nations au Qatar.

Il a également qualifié l'équipe de Jordanie pour les phases finales de la prochaine Coupe d'Asie (AFC-2027) en Arabie Saoudite, ainsi que pour le troisième et dernier tour des éliminatoires asiatiques du Mondial-2026 aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada.

## Divers

### Arbitrage

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a annoncé, lundi, avoir procédé à la nomination de Bouchaib Lahrach, en tant que président de la Commission centrale de l'arbitrage (CCA).

La FRMF a également nommé Redouane Jiyed, directeur de la Direction nationale de l'arbitrage (DNA).

Dans un communiqué, la FRMF précise que ces nominations s'inscrivent dans le cadre du processus de restructuration des instances en charge de l'arbitrage du football national.

### Assemblée

La Fédération Royale marocaine d'athlétisme (FRMA) organisera, le 24 juillet à Rabat, son assemblée générale ordinaire (AGO) au titre de la saison 2022-2023.

L'ordre du jour de cette réunion, qui débutera à 16h00, comprend, notamment, la vérification du quorum et la consultation du compte rendu de la dernière AGO.

Lors de cette assemblée, il sera procédé également à la discussion des rapports moral et financier au titre de la saison 2022-2023, à la lecture du rapport du commissaire aux comptes, à la discussion du projet de budget de l'exercice 2024 et à la désignation d'un commissaire aux comptes indépendant.

## Taekwondo : Oumaima El Bouchti qualifiée pour les JO de Paris

**L**a taekwondoïste marocaine Oumaima El Bouchti (- 49 kg) a décroché sa qualification pour les Jeux olympiques (JO) de Paris, prévus du 26 juillet au 11 août prochain.

El Bouchti a obtenu le deuxième billet de qualification au rendez-vous olympique sur la base du dernier classement mondial (N.8) après le retrait de la catégorie des moins de 49 kg des qualifications des JO (zone Océanie).

La décision de la Fédération mondiale de taekwondo de valider la qualification d'El Bouchti s'appuie sur celle du Tribunal arbitral du sport (TAS) après la requête de la taekwondoïste coréenne Mi Reu Kang qui arguait mériter ce ticket, alors qu'elle

occupait la 9<sup>ème</sup> place mondiale.

Dans ce sens, le président de la Fédération Royale marocaine de taekwondo, Driss El Hilali, a indiqué que la qualification d'Oumaima El Bouchti aux JO aux côtés de sa compatriote Fatima Zahra Abou Fares, intervient après la présentation par l'instance fédérale des pièces justificatives confirmant les droits d'El Bouchti, la partie coréenne prétendant qu'Oumaima n'est pas en droit d'obtenir ce billet après avoir changé de catégorie de poids. "Oumaima El Bouchti a changé son poids après clôture de la liste des qualifiées pour les JO. Elle occupait alors la huitième place mondiale, devant l'athlète coréenne", a précisé Driss El Hilali à la MAP.

## Abdelhay Ben Soltane nouvel entraîneur du CODM

Le Tunisien Abdelhay Ben Soltane a été désigné entraîneur du Club Omnisport de Meknès (CODM), nouvellement promu en première division de la Botola Pro D1 «Inwi».

Le technicien tunisien, qui remplace Abdelaziz Dnibi à la tête du club de la capitale ismaélite, avait déjà dirigé le Maghreb Association Sportive de Fès (MAS).

Dans un communiqué, le club a annoncé également la nomination d'Abdelhay Lamini au poste de directeur sportif et Mhamed Bouali, directeur technique chargé de la formation.

Le CODM a retrouvé sa place parmi les clubs de l'élite, seize ans après avoir quitté le championnat national de première division, rappelle-t-on.

Champion du Maroc en 1995 et vainqueur de la Coupe du Trône en 1966, le CODM avait été promu en deuxième division Pro D2 après avoir passé huit ans chez les amateurs.

## Beach-soccer : Double confrontation amicale de l'EN contre son homologue ivoirienne

**L'**équipe nationale de beach-soccer disputera deux matchs amicaux face à son homologue ivoirienne les 10 et 11 juillet courant (17h00) au Complexe Mohammed VI de football à Salé, indique la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

A cet effet, l'entraîneur de l'équipe nationale, Gilberto Da Costa De Souza, a fait appel à seize joueurs: Yasser Abada, M'hamed Manar, Anouar El Abassi, Ibrahim Abaghli, Reda Zahraoui, Adnane

Oubahri, Radouane Ennaciri, Souhair Bessak, Amine El Bidouri, Zouhair Jabbari, Driss Ghanam, Badr El Kraichly, Yassine Kerroum, Yassine Wakkili, Ali El Khaym et Houcine Fanchy, ajoute la FRMF.

Pour rappel, la sélection nationale de beach-soccer s'est qualifiée à la prochaine Coupe d'Afrique des nations de la discipline (CAN-2024) prévue cet été en Egypte, après le forfait de l'Angola, son adversaire lors des éliminatoires de cette compétition.

## Le cheval bâton, loisir décalé en plein essor en Finlande

L'arène bouillonne à chaque saut d'obstacle et acclame les cavaliers, fermement agrippés aux rênes de leur cheval... bâton: la discipline est en plein essor en Finlande, malgré les moqueries dont elle fait l'objet.

Des passionnés, principalement des filles et jeunes femmes âgées de 10 à 20 ans ont galopé, trotté, et franchi des obstacles mesurant jusqu'à 1m10, juchés sur des bâtons avec au bout, une tête de cheval en peluche, lors des derniers championnats de Finlande mi-juin.

La discipline est née dans ce pays nordique il y a plus de dix ans, à l'initiative d'un groupe de jeunes. Des compétitions locales et nationales sont régulièrement organisées et la pratique a même commencé à s'exporter.

Cette année, le ne championnat finlandais du cheval bâton, qui s'est tenu dans la ville de Seinäjoki (ouest), a rassemblé 1.900 spectateurs venus du monde entier pour voir 260 cavaliers concourir.

Et 21 pays étaient représentés dans la catégorie internationale, dont l'Argentine et les Etats-Unis.

C'est la plus grande compétition jamais vue pour cette activité, se réjouit Julia Mikkonen, à la tête de l'Association



finlandaise de cheval bâton. Et la discipline "se développe d'année en année".

Au premier regard l'activité peut passer pour un passe-temps loufoque, mais les capacités athlétiques sont cruciales pour sauter par-dessus les obstacles, tout en tenant le bâton.

Le physique de certains compétiteurs de haut niveau ressemble à celui de coureurs de haies ou de gymnastes.

"Quand vous sautez par-dessus des obstacles, la mobilité de vos hanches doit être absolument démente (...) Beaucoup ne le réalisent pas", expose Julia Mikkonen, 20 ans, également juge lors des

championnats.

En plus de la compétition, les objets chevauchés sont exposés et récompensés en fonction de la finesse de leur décoration.

"Les chevaux bâtons sont un art", lâche Nara Arlin, 24 ans, qui a toujours fabriqué le sien.

Les compétiteurs se donnent beaucoup de mal avec leurs chevaux, cousant leurs peluches avec variété, utilisant différents tissus et ponçant le bois du bâton avec soin.

Nara a fait preuve d'une mobilité et d'une vitesse impressionnantes lors du

concours, galopant, sautant et courant avec agilité entre les obstacles sous les applaudissements des spectateurs.

"C'est le meilleur loisir qui soit", estime la jeune femme. "Vous faites tellement de choses avec vos mains, votre cerveau et votre corps tout entier".

Comme la plupart de ses camarades, Nara a découvert cette activité lorsqu'elle était petite.

"Mais plus je grandissais, plus cela s'est transformé (en passe-temps) sérieux et depuis huit ans, c'est comme un sport pour moi", dit-elle, ajoutant que des séances de gymnastique, d'équitation et de danse à la barre complètent son entraînement au cheval bâton.

Des drapeaux arc-en-ciel ornent les murs de l'arène, reflétant les valeurs d'ouverture de la communauté.

Les sports équestres sont souvent "perçus comme un sport de filles, mais ce n'est pas le cas. Tout le monde est le bienvenu", fait remarquer Julia Mikkonen.

Les valeurs prônées par la communauté des pratiquants sont très importantes pour les passionnés de cheval bâton, qui ont, pour beaucoup, essuyé des moqueries à un moment ou à un autre de leur vie.

"Nous avons dû faire face à tant de

harcèlement et de jugement (...) Je pense que c'est la principale chose qui nous unit", confie Nara Arlin.

Les enthousiastes rêvent de voir, un jour, des championnats du monde de cheval bâton.

"Mais pour l'instant nous nous concentrons sur le maintien des championnats nationaux ici en Finlande", tempère Julia Mikkonen.

Selon elle, il existe quelque 10.000 passionnés à travers le monde. Son association en compte 400.

Car malgré l'esprit de compétition et le niveau athlétique des participants, le "hobby horse" n'est pas considéré comme un sport officiel en Finlande.

Pas de quoi décourager les cavaliers.

"Je suis encore un peu essoufflée, mais je suis contente de ma performance", lâche Jojo Hanninen, 19 ans, après son épreuve de dressage pendant laquelle elle a fait évoluer son cheval bâton avec brio.

Quand elle galope, "mes jambes sont celles du cheval, et le haut de mon corps est le mien. Je suis à la fois cheval et humain", dit-elle, montrant son dada nommé "Toope", dont la crinière agrémentée de rubans roses, scintille.

### Recettes

## Borek turc au fromage



#### Ingrédients :

15 feuilles turques (pâte Yufka) ou feuilles de bricks  
200 g de fromage feta  
3 cuillères à soupe de persil frais ciselé  
2 cuillères à soupe de menthe fraîche ciselée  
1 œuf  
Sel et poivre  
Huile de friture (arachide ou tournesol)

#### Préparation :

1.Émiettez le fromage feta dans un récipient à l'aide d'une fourchette le but est d'avoir des tout petits morceaux, ajoutez-y le persil frais ciselé et la menthe fraîche ciselée finement (prenez que les feuilles, vous pouvez également utiliser de la menthe séchée 1 cuillère à café c'est parfait) et mélangez.  
2.Ajouter à ce mélange un

blanc d'œuf qui va servir de liant et garder le jaune d'œuf pour coller les feuilles Yufka. Assaisonnez de poivre et d'un peu de sel car le fromage est salé.

3.Passant au façonnage des Borek; placez environ 1 cuillère à soupe rase du mélange fetamenthe-persil sur la base de la feuille de Yufka, roulez un tour puis pliez les deux côtés vers le centre pour former un cigare. Utilisez le jaune d'œuf battu pour coller l'extrémité de la feuille. Veillez à bien fermer les rouleaux des deux côtés pour que le fromage ne coule pas lors de la cuisson.

4.Répétez la même opération jusqu'à épuisement des ingrédients.

5.Faites chauffer de l'huile dans une poêle puis plongez les rouleaux et faites-les frire des deux côtés jusqu'à ce qu'ils prennent une belle couleur dorée.

## 2.500 climatiseurs mobiles commandés pour le village olympique

Prévu sans climatisation, le village olympique qui doit accueillir plus de 10.000 athlètes pendant les JO de Paris, va fleurir de climatiseurs mobiles, les délégations ayant commandé près de 2.500 appareils sur les 7.000 chambres qui seront utilisés, a assuré le directeur adjoint du village.

"L'objectif était vraiment de répondre à ce besoin extrêmement ponctuel pour des athlètes qui jouent le match ou la compétition de leur vie (...) et qui peuvent avoir des exigences de confort et de récupération qui sont supérieures à un été standard. Et donc (...) on a eu à peu près 2500 climatiseurs qui ont été commandés", a assuré le directeur adjoint du village Augustin Van Tran Chau lors d'une visite presse.

Il y a deux ans, Anne Hidalgo, la maire de Paris et présidente de la Solideo, la société chargée de la construction du village, avait pourtant exclu la possibilité d'utiliser des clim' mobiles au village. "Il n'y en aura pas besoin (...) J'ai beaucoup de respect pour le confort des athlètes, mais je pense beaucoup plus à la survie de l'humanité", assurait-elle sur France Info en février 2023.

Les bâtiments du village olympique construit par la Solideo garantissent une différence de -6 degrés par rapport à la température exté-

rieure. Pour améliorer cette performance, les organisateurs ont ajouté un système de géothermie qui permet de participer au refroidissement des pièces, associé à des ventilateurs installés dans chaque chambre.

Mais certaines délégations ont malgré tout fait part de leur inquiétude en cas d'épisode caniculaire, incitant le comité d'organisation à leur proposer d'acquiescer des appareils de climatisation mobiles moyennant finances, à travers le catalogue d'options pour équiper les chambres du village.

Les délégations ont également la possibilité de venir avec leurs climatiseurs mobiles: "On leur a donné des guides de contraintes techniques, notamment pour la consommation énergétique et la qualité niveau A de leurs équipements, pour avoir du matériel qui soit à jour", a précisé Augustin Van Tran Chau.

Le directeur adjoint assure avoir incité les délégations à prendre "un climatiseur par logement" maximum, mais rien ne garantit que ce conseil soit suivi.

